

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *Colruyt Group*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *Edingensesteenweg* N°: *196* Boîte:

Code postal: *1500* Commune: *Halle*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, néerlandophone*

Adresse Internet¹:

Adresse e-mail¹:

Numéro d'entreprise 0400.378.485

DATE 13 / 02 / 2024 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 25 / 09 / 2024

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01 / 04 / 2023 au 31 / 03 / 2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01 / 04 / 2022 au 31 / 03 / 2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~ ^{ne sont pas} ~~ne sont pas~~² identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *86* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.2.2, 6.2.5, 6.5.2, 6.8, 6.17, 9, 11, 13, 14, 15*

¹ Mention facultative.

² Biffer la mention inutile.

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

7 Capital SPRL N°: 0895.361.369 Rue de Payot 14, 1380 Lasne, Belgique	Administrateur
---	----------------

Représenté(es) par:

Chantal De Vrieze
Rue de Payot 14, 1380 Lasne, Belgique

Fast Forward Services BV N°: 0479.445.561 De Neckstraat 22 boîte 20, 1081 Koekelberg, Belgique	Administrateur
--	----------------

Représenté(es) par:

Rika Coppens
F. Timmermanslaan 6, 8670 Koksijde, Belgique

Korys Business Services I NV N°: 0418.759.787 Villalaan 96, 1500 Halle, Belgique	Administrateur
--	----------------

Représenté(es) par:

Hilde Cerstelotte
Donkerstraat 27B, 1750 Gaasbeek, Belgique

Korys Business Services II NV N°: 0450.623.396 Villalaan 96, 1500 Halle, Belgique	Administrateur
---	----------------

Représenté(es) par:

Frans Colruyt
Bekersveldstraat 1, 1602 Vlezenbeek, Belgique

Korys Business Services III NV N°: 0422.041.357 Villalaan 96, 1500 Halle, Belgique	Administrateur
--	----------------

Représenté(es) par:

Wim Colruyt
Meersteen 42, 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Belgique

Korys Management NV N°: 0885.971.571 Villalaan 96, 1500 Halle, Belgique	Administrateur
---	----------------

Représenté(es) par:

Lisa Colruyt
Klutsstraat 70, 1652 Alsemberg, Belgique

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (SUITE)

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Korys NV *Administrateur*
N°: 0844.198.918
Villalaan 96, 1500 Halle, Belgique

Représenté(es) par:

Griet Aerts
Reservaatlaan 11, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique

RUDANN BV *Administrateur*
N°: 0765.433.631
Familie de Bayostraat 83, 3000 Leuven, Belgique

Représenté(es) par:

Rudi Peeters
Familie de Bayostraat 83, 3000 Leuven, Belgique

Jef Colruyt *Administrateur*
Lossestraat 9, 1670 Pepingen, Belgique

EY Bedrijfsrevisoren BV *Commissaire*
N°: 0446.334.711
Kouterveldstraat 7B boîte 001, 1831 Diegem, Belgique
N° de membre: B00160

Représenté(es) par:

Eef Naessens
Kouterveldstraat 7B boîte 001, 1831 Diegem, Belgique
N° de membre: A02481

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20	290.000,12	364.838,86
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	5.037.435.760,43	8.458.719.425,31
Immobilisations incorporelles	6.2	21	309.866.779,74	209.612.921,52
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	43.911.109,92	384.596.598,46
Terrains et constructions		22	5.425.459,14	152.253.734,32
Installations, machines et outillage		23	2.610.778,41	182.211.234,34
Mobilier et matériel roulant		24	23.504.743,48	15.886.407,40
Location-financement et droits similaires		25	10.182.358,10	
Autres immobilisations corporelles		26	2.102.718,09	16.831.441,91
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	85.052,70	17.413.780,49
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	4.683.657.870,77	7.864.509.905,33
Entreprises liées	6.15	280/1	4.415.044.622,69	7.231.754.771,82
Participations		280	3.533.745.901,57	5.651.754.771,82
Créances		281	881.298.721,12	1.580.000.000,00
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3	254.097.713,16	627.661.250,13
Participations		282	249.218.918,18	624.334.352,64
Créances		283	4.878.794,98	3.326.897,49
Autres immobilisations financières		284/8	14.515.534,92	5.093.883,38
Actions et parts		284	14.007.434,92	4.570.906,96
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	508.100,00	522.976,42

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	1.564.939.481,78	1.339.110.237,08
Créances à plus d'un an		29	3.441.497,57	2.673.799,15
Créances commerciales		290	3.441.497,57	2.673.799,15
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	64.719.198,34	434.238.238,56
Stocks		30/36	62.789.487,70	434.238.238,56
Approvisionnements		30/31	1.179.771,38	9.629.886,49
En-cours de fabrication		32	166.310,46	1.544.367,29
Produits finis		33	167,70	19.599.399,66
Marchandises		34	61.322.329,04	403.464.585,12
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	120.909,12	
Commandes en cours d'exécution		37	1.929.710,64	
Créances à un an au plus		40/41	341.454.800,02	605.753.471,43
Créances commerciales		40	280.165.208,05	573.619.079,74
Autres créances		41	61.289.591,97	32.134.391,69
Placements de trésorerie 6.5.1/6.6		50/53	683.116.754,58	249.040.421,60
Actions propres		50	76.115.370,86	180.040.421,60
Autres placements		51/53	607.001.383,72	69.000.000,00
Valeurs disponibles		54/58	421.075.728,91	36.679.071,98
Comptes de régularisation 6.6		490/1	51.131.502,36	10.725.234,36
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	6.602.665.242,33	9.798.194.501,25

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	4.665.384.988,29	3.473.439.223,20
Apport	6.7.1	10/11	379.035.049,43	370.220.984,43
Capital		10	378.985.470,73	370.171.405,73
Capital souscrit		100	378.985.470,73	370.171.405,73
Capital non appelé ⁴		101		
En dehors du capital		11	49.578,70	49.578,70
Primes d'émission		1100/10	49.578,70	49.578,70
Autres		1100/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	125.152.746,01	220.676.289,80
Réserves indisponibles		130/1	122.807.931,85	217.057.562,17
Réserve légale		130	37.898.547,07	37.017.140,57
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312	84.909.384,78	180.040.421,60
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	2.344.814,16	3.618.727,63
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	4.161.197.192,85	2.882.265.212,05
Subsides en capital		15		276.736,92
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	297.659,74	1.499.118,05
Provisions pour risques et charges		160/5	297.659,74	1.074.480,25
Pensions et obligations similaires		160	297.659,74	635.218,72
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		439.261,53
Impôts différés		168		424.637,80

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	1.936.982.594,30	6.323.256.160,00
Dettes à plus d'un an	6.9	17	490.191.799,15	4.298.636.666,47
Dettes financières		170/4	490.191.799,15	4.298.636.666,47
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	250.000.000,00	250.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	7.980.138,66	
Etablissements de crédit		173	232.211.660,49	298.539.916,24
Autres emprunts		174		3.750.096.750,23
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	1.434.197.177,91	1.999.394.855,62
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	93.841.067,35	91.198.341,77
Dettes financières		43	774.152.587,31	318.035.498,35
Etablissements de crédit		430/8	613.402.587,31	318.035.498,35
Autres emprunts		439	160.750.000,00	
Dettes commerciales		44	165.580.952,08	1.110.027.519,57
Fournisseurs		440/4	165.580.952,08	1.110.027.519,57
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	17.512.376,11	16.671.217,78
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	201.873.153,59	358.925.790,81
Impôts		450/3	41.226.164,05	44.167.469,29
Rémunérations et charges sociales		454/9	160.646.989,54	314.758.321,52
Autres dettes		47/48	181.237.041,47	104.536.487,34
Comptes de régularisation	6.9	492/3	12.593.617,24	25.224.637,91
TOTAL DU PASSIF		10/49	6.602.665.242,33	9.798.194.501,25

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	4.759.794.864,54	7.805.134.353,25
Chiffre d'affaires	6.10	70	4.254.284.170,47	7.467.200.746,08
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	1.055.415,90	-1.962.905,26
Production immobilisée		72	27.224.853,32	19.414.841,69
Autres produits d'exploitation	6.10	74	475.687.066,01	320.479.862,57
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.543.358,84	1.808,17
Coût des ventes et des prestations		60/66A	4.613.957.156,40	7.643.648.833,94
Approvisionnements et marchandises		60	3.109.916.375,38	5.685.115.619,20
Achats		600/8	3.139.311.840,03	5.711.248.248,02
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609	-29.395.464,65	-26.132.628,82
Services et biens divers		61	761.393.858,60	949.074.592,17
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	625.480.098,93	896.124.552,21
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	94.737.724,05	108.036.752,40
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	-1.109.903,76	407.101,67
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	67.662,41	-1.237.680,89
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	21.871.612,56	2.658.420,62
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	1.599.728,23	3.469.476,56
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	145.837.708,14	161.485.519,31

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.686.360.561,02	1.927.874.276,91
Produits financiers récurrents		75	1.649.812.678,42	143.901.447,51
Produits des immobilisations financières		750	1.584.317.031,04	117.919.241,44
Produits des actifs circulants		751	61.411.746,18	24.887.344,67
Autres produits financiers	6.11	752/9	4.083.901,20	1.094.861,40
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	36.547.882,60	1.783.972.829,40
Charges financières		65/66B	80.195.524,23	273.867.132,41
Charges financières récurrentes	6.11	65	44.203.810,16	193.708.772,57
Charges des dettes		650	99.230.386,24	144.922.684,11
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	-58.291.698,88	46.679.154,49
Autres charges financières		652/9	3.265.122,80	2.106.933,97
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	35.991.714,07	80.158.359,84
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	1.752.002.744,93	1.815.492.663,81
Prélèvement sur les impôts différés		780		67.980,40
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	6.13	67/77	19.257.419,01	4.987.155,66
Impôts		670/3	21.685.357,63	5.545.915,21
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	2.427.938,62	558.759,55
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	1.732.745.325,92	1.810.573.488,55
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		189.506,46
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	1.732.745.325,92	1.810.762.995,01

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	4.615.010.537,97	3.030.454.600,19
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.732.745.325,92	1.810.762.995,01
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	2.882.265.212,05	1.219.691.605,18
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	153.551.392,22	48.622.298,24
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920	881.406,50	542.587,50
aux autres réserves	6921	152.669.985,72	48.079.710,74
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	4.161.197.192,85	2.882.265.212,05
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	300.261.952,90	99.567.089,90
Rémunération de l'apport	694	297.397.989,97	99.567.089,90
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696	2.863.962,93	
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	364.838,86
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	74.838,74	
Autres(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	290.000,12	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.044.109,86
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031	3.549.681,95	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	5.494.427,91	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.781.194,16
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	622.860,53	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	2.946.381,69	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	5.457.673,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	36.754,91	

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS
SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	296.372.621,40
8022	256.697.250,94	
8032	23.578.304,45	
8042		
8052	529.491.567,89	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	88.437.769,48
8072	49.753.937,19	
8082		
8092	98.837.281,45	
8102	17.367.445,06	
8112		
8122	219.661.543,06	
211	309.830.024,83	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	19.031.274,24
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033	19.031.274,24	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	18.616.120,34
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	118.615,40	
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	18.734.735,74	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	396.191.828,45
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	32.994.803,19	
Cessions et désaffectations	8171	405.688.304,92	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	5.168,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	23.503.494,72	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	243.938.094,13
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	14.921.033,60	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291	11.575.586,38	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	252.356.678,53	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	18.078.035,58	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	5.425.459,14	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	553.289.393,89

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 18.636.964,10

Cessions et désaffectations

8172 567.962.666,03

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8182 1.284.704,80

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192 5.248.396,76

Plus-values au terme de l'exercice

8252P xxxxxxxxxxxxxxxx

.....

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P xxxxxxxxxxxxxxxx

371.078.159,55

Mutations de l'exercice

Actés

8272 17.202.403,34

Repris

8282

Acquis de tiers

8292 171.672,39

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302 385.814.616,93

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322 2.637.618,35

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23) 2.610.778,41

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	92.085.062,54

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8163 54.658.988,04

Cessions et désaffectations

8173 88.789.526,00

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8183 18,15

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8193 57.954.542,73

Plus-values au terme de l'exercice

8253P xxxxxxxxxxxxxxxx

.....

Mutations de l'exercice

Actées

8213

Acquises de tiers

8223

Annulées

8233

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8243

Plus-values au terme de l'exercice

8253

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323P xxxxxxxxxxxxxxxx

76.198.655,14

Mutations de l'exercice

Actés

8273 9.333.783,60

Repris

8283

Acquis de tiers

8293 23.729.509,82

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8303 74.812.149,31

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8313

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323 34.449.799,25

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(24) 23.504.743,48

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	12.998.755,02	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	12.998.755,02	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	1.299.875,50	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294	1.516.521,42	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	2.816.396,92	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	10.182.358,10	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	10.182.358,10	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxx	38.417.085,49
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	6.460.281,12	
Cessions et désaffectations	8175	42.501.444,66	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185	51.763,30	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	2.427.685,25	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxx	21.585.643,58
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	1.485.214,89	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295	12.013,03	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	22.757.904,34	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	324.967,16	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	2.102.718,09	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	17.413.780,49
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	10.804.635,70	
Cessions et désaffectations	8176	26.791.709,24	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-1.341.654,25	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	85.052,70	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	85.052,70	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.718.869.571,80
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	605.341.839,45	
Cessions et retraits	8371	2.763.235.509,70	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	5.746.392,00	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	3.566.722.293,55	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	45.562.141,98
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	8.985.557,00	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	27.560.865,00	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	26.986.833,98	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	21.552.658,00
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	-15.563.100,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	5.989.558,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	3.533.745.901,57	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.580.000.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	883.298.721,12	
Remboursements	8591	1.580.000.000,00	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631	-2.000.000,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	881.298.721,12	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	624.604.352,65
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	20.603.542,57	
Cessions et retraits	8372	366.011.686,55	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382	-18.934.331,48	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	260.261.877,19	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	27.006.157,07	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512	-15.963.198,07	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	11.042.959,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	270.000,01
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542	-270.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	0,01	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	249.218.918,18	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXX	3.326.897,49
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	2.000.000,00	
Remboursements	8592	448.102,51	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	4.878.794,98	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	10.105.885,96
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	194.500,00	
Cessions et retraits	8373	5.404.634,81	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	12.917.939,48	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	17.813.690,63	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	50.000,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	-50.000,00	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	5.484.979,00
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543	-1.678.723,29	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	3.806.255,71	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	14.007.434,92	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	522.976,42
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	14.876,42	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	508.100,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N°	0400.378.485	C-cap 6.5.1
----	--------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Achilles Design 0691.752.926 Société privée à responsabilité limitée Borchtstraat 30, 2800 Mechelen, Belgique		61	24,69		31/12/2023	EUR	1.452.906,69	-88.405,24
Aera Payment & Identification AS NO 0917351538 Entreprise étrangère Askekroken 11, 0277 Oslo, Norvège		21.332	25		31/12/2023	NOK	183.324.280,00	-168.151.047, 00
CGMI 0779.301.067 Société à responsabilité limitée Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		8.802.01 4	100		31/03/2024	EUR	8.804.946,02	2.932,02
Codevco RDC II S.A.S.U CD21-B-01809 Entreprise étrangère Av. De la Vallée, Quartier des Cliniques 3 boîte B, , Congo		250	100		31/12/2023	CDF	-801.929.197,00	-563.335.760, 00
Codevco VIII 0760.300.846 Société anonyme Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		100	100		31/03/2024	EUR	61.500,00	0,00
Codevco X 0779.300.572 Société à responsabilité limitée Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique					31/03/2024	EUR	61.500,00	0,00

N°	0400.378.485	C-cap 6.5.1
----	--------------	-------------

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Codevco XIII 0779.443.696 Société anonyme Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		100	100		31/03/2024	EUR	100.000,00	0,00
Codevco XVIII 1004.060.163 Société anonyme Edingsesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		100	100		31/03/2025			
Colim 0400.374.725 Société anonyme Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		40.374.669	99,97	0,03	31/03/2024	EUR	1.213.063.392,39	57.100.265,88
Colruyt Food Retail 0716.663.615 Société anonyme Edingsesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		569.622	100		31/03/2024	EUR	665.401.074,59	173.459.760,25
Colruyt Gestion SA LU22559064 Entreprise étrangère Rue F.W. Raiffeisen 5 5, L-2411 Luxembourg, Luxembourg		6.603.303	100		31/03/2024	EUR	39.636.862,21	76.065.867,48
Colruyt IT Consultancy India Private Ltd CIN - U72300TG2007PTC053130 Entreprise étrangère Raheha Mindspace Survey 64, 500081 Hyderabad, Inde		13.999.000	99,99	0,01	31/03/2024	INR	1.189.560.669,54	211.457.117,00
Daltix 0661.713.511 Société anonyme Ottergemsesteenweg-zuid 808 boîte B160, 9000 Gent, Belgique		405.319	100		31/03/2024	EUR	4.366.409,89	1.038.287,90

N°	0400.378.485	C-cap 6.5.1
----	--------------	-------------

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Darzana 0779.443.795 Société anonyme Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		100	100		31/03/2024	EUR	244.855.206,12	-25.152.280,48
De Leiding 0694.734.685 Société à responsabilité limitée Kerkstraat 108, 9050 Ledeberg (Gent), Belgique		4.084	51,99		31/12/2023	EUR	179.384,48	-1.535.322,73
Digitel 0630.675.588 Société anonyme Rue Emile Francqui 6, 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique		1.706.037	26,84		31/12/2023	EUR	1.127.788,00	-1.172.589,00
Finco France SAS FR82848012209 Entreprise étrangère Rue Des Entrepôts 4, 39700 Rochefort sur nenon, France		34.950.760	100		31/03/2024	EUR	390.320.232,00	9.797.509,00
Fleetco 0423.051.939 Société anonyme Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		734.643	100		31/03/2024	EUR	52.923.730,88	1.877.513,27
Holiroots 1002.015.641 Société anonyme Parc Ind. des Hauts Sarts 2 boîte B, 4040 Herstal, Belgique		1.000	25		31/12/2024			
Kriket 0692.761.033 Société à responsabilité limitée Brogniezstraat 172 boîte BI07, 1070 Anderlecht, Belgique		78	43,82		31/12/2023	EUR	-395.876,98	-152.171,91

N°	0400.378.485	C-cap 6.5.1
----	--------------	-------------

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Myreas 0733.909.522 Société à responsabilité limitée Tramstraat 63, 9052 Zwijnaarde, Belgique		9.000	90		31/03/2024	EUR	2.267.775,73	840.606,70
N'Situ Pelende S.A.S.U CD/KNG/RCCM/21-B-01787 Entreprise étrangère Av. De la Vallée, Quartier des Cliniques, , Congo		1.000	100		31/12/2022	CDF	336.341.378,00	58.933.803,00
Scallog SAS FR7379136076 Entreprise étrangère Rue du Port 15, 92000 Nanterre, France		11.301	23,73		31/03/2024	EUR	1.452.410,00	-976.968,00
Smart Innovation 0716.663.516 Société anonyme Edingensesteengweg 196, 1500 Halle, Belgique		100	100		31/03/2024	EUR	7.189.497,17	758.187,07
Smartmat 0841.142.626 Société anonyme Dok-Noord 4E boîte 004, 9000 Gent, Belgique		1.391	41,36		31/12/2023	EUR	7.204.276,75	1.867.538,91
SmartRetail 0640.760.224 Société à responsabilité limitée Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		101.321	100		31/03/2024	EUR	9.889.122,78	-914.277,09
SmartWithFood 0739.913.228 Société à responsabilité limitée Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique		100	100		31/03/2024	EUR	10.272.812,74	214.068,49
Sukhino 0779.443.302 Société anonyme Edingensesteenweg 196, 1500 Halle, Belgique					31/03/2024	EUR	249.129.065,67	233.075,79

N°	0400.378.485	C-cap 6.5.1
----	--------------	-------------

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>Symeta Hybrid</i> <i>0867.583.935</i> <i>Société anonyme</i> <i>Interleuvenlaan 50, 3001 Heverlee,</i> <i>Belgique</i>		100	100		31/03/2024	EUR	5.987.880,28	-3.174.800,09
<i>The Seaweed Company BV</i> <i>NL859077925B01</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Lange Haven 132, , Pays-Bas</i>		4.042	100		31/12/2023	EUR	3.265.251,00	-1.390.167,00
<i>Vendis Capital</i> <i>0819.787.778</i> <i>Société anonyme</i> <i>Jan Mommaertsiaan 22, 1831</i> <i>Diegem, Belgique</i>		310.000	21,3		31/12/2023	EUR	6.147.043,00	3.104.878,00
<i>Virya Energy</i> <i>0739.804.548</i> <i>Société anonyme</i> <i>Villalaan 96, 1500 Halle, Belgique</i>		15.000.000	13,45		31/12/2023	EUR	707.855.799,37	927.718.736,29
<i>Viva la Faba GmbH</i> <i>DE345457001</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Möckmühler Strasse 12, 70435</i> <i>Stuttgart, Allemagne</i>		2.705.917	30		31/12/2023	EUR	305.133,93	-167.900,85
<i>Zeeboerderij Westdiep</i> <i>0739.918.869</i> <i>Société à responsabilité limitée</i> <i>Edingensesteenweg 196, 1500</i> <i>Halle, Belgique</i>		3.528	10,08		31/03/2024	EUR	-1.696.228,49	-1.318.477,61
		80	80					

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	148.001.383,72	
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	148.001.383,72	
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	459.000.000,00	69.000.000,00
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	199.000.000,00	69.000.000,00
de plus d'un mois à un an au plus	8687	260.000.000,00	
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Intérêts à recevoir	13.912.628,71
Autres charges généraux à répartir	37.218.873,65
.....	
.....	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxx	370.171.405,73
(100)	378.985.470,73	

Modifications au cours de l'exercice

.....

.....

.....

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions ordinaires

.....

.....

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	8.814.065,00	271.202
		
		
		
	378.985.470,73	127.348.890
		
		
8702	xxxxxxxxxxxxxxx	90.933.631
8703	xxxxxxxxxxxxxxx	36.415.259

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

.....

.....

.....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		xxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxx	
		
		
		

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	5.924.232,88
8722	1.990.695
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	357.000.000,00

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Hal (Belgique), 14/12/2023 – 08h30 CET – Information réglementée – Notification de transparence

COLRUYT GROUP SA

Société anonyme
Edingensesteenweg 196 – 1500 Hal
Numéro d'entreprise : 0400.378.485

Publication relative à une notification de transparence

(article 14, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

Résumé de la notification

Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Colruyt Group et son actionnaire de contrôle Korys, ainsi que les membres de la famille Colruyt et apparentés, ont adressé une notification à la FSMA.

Il résulte de cette notification de transparence datée du 14 décembre 2023 que les actionnaires agissant de concert Korys, les membres de la famille Colruyt et apparentés ainsi que Colruyt Group détiennent au total 69,24% des droits de vote de la société et ont dès lors dépassé vers le bas le seuil légal de 70%.

Les actionnaires agissant de concert Korys, les membres de la famille Colruyt et apparentés ainsi que Colruyt Group détiennent au 12 décembre 2023 un total de 88.181.322 actions Colruyt qui représentent ensemble 69,24% du nombre total d'actions émises par la société (127.348.890).

Le nouveau dénominateur de 127.348.890 actions tient compte de l'annulation de 7.000.000 d'actions propres et de l'augmentation de capital réservée au personnel du Colruyt Group, pour laquelle 271.202 nouvelles actions ont été émises, toutes deux collées par acte notarié le 12 décembre 2023.

La société n'a pas connaissance d'autres accords entre actionnaires. Les seuils légaux par tranche de 5% sont d'application.

Contenu de la notification

La notification datée du 14/12/2023 comprend les informations suivantes :

- Motif de la notification : franchissement de seuil (vers le bas) par des personnes agissant de concert
- Notification par : des personnes agissant de concert
- Personne(s) tenue(s) à notification :
 - Stichting Administratiekantoer Cozin, Claude Debussylaan 24, 1085 MD Amsterdam
 - Korys SA, Villalaan 96 – 1500 Hal
 - Korys Investments SA, Villalaan 96 – 1500 Hal
 - Korys Management Investments SRL, Villalaan 96 – 1500 Hal
 - Korys Business Services I SA, Villalaan 96 – 1500 Hal



- Korys Business Services II SA, Villalaan 96 – 1500 Hal
- Korys Business Services III SA, Villalaan 96 – 1500 Hal
- Impact Capital SA, Gemeentehuisstraat 6, 3078 Everberg
- Stiftung Pro Creatura, Oberer Flooz 2579 – 9620 Lichtensteig (CH)
- Famille Colruyt
- Colruyt Group SA, Edingensesteenweg 196 – 1500 Hal

- Date de la transaction : 12/12/2023

- Seuil franchi (en %) : 70%

- Dénominateur : 127.348.890

- Détails de la notification :

Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Stichting Administratiekantoor Cozin	0	0	0	%	0
Korys SA	75.708.801	76.218.801	0	59,85 %	0
Korys Investments SA	1.241.605	1.241.605	0	0,97 %	0
Korys Management Investments SRL	193.915	193.915	0	0,152 %	0
Korys Business Services I SA	1.000	1.000	0	0,0008 %	0
Korys Business Services II SA	1.000	1.000	0	0,0008 %	0
Korys Business Services III SA	1.000	1.000	0	0,0008 %	0
Colruyt Group SA	8.070.476	1.728.148	0	1,36%	0



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Hal (Belgique), 14/12/2023 – 08h30 CET – Information réglementée – Notification de transparence

Impact Capital SA	60.000	60.000	0	0,05 %	0
Stichting Pro Creatura	146.755	146.755	0	0,12 %	0
Famille Colruyt	8.577.876	8.589.098	0	6,74 %	0
TOTAL	94.002.428	88.181.322	0	69,24 %	0 %

- Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue :
 - La SA Colruyt Group est contrôlée par la SA Korys, à son tour contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
 - La SA Korys Investments et la SRL Korys Management Investments sont contrôlées par la SA Korys.
 - Les SA Korys Business Services I, Korys Business Services II et Korys Business Services III sont contrôlées par la SA Korys.
 - Stiftung Pro Creatura, fondation de droit suisse, et la SA Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques qui possèdent directement ou indirectement moins de 3% des titres assortis d'un droit de vote de la société.
- Informations supplémentaires :

La SA Colruyt Group n'est pas partie prenante dans les accords d'action de concert, mais ses actions propres sont prises en compte en sa qualité de filiale de la SA Korys (art. 6, §5, 3° de la loi sur la transparence) ; en effet, la SA Korys est supposée détenir indirectement ces actions.

Divers

Le présent communiqué de presse peut être consulté sur le site web de Colruyt Group par le biais du lien <https://www.colruytgroup.com/fr/investir/informations-destinees-aux-actionnaires/declarations>.

Contact

Si vous avez des questions concernant ce communiqué de presse ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, vous pouvez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com.

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et environ 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Bio-Planet, Cru, Dreambaby, Bike Republic, Zeb, PointCarré, The Fashion Store et des magasins affiliés Spar et PointCarré. En France, le groupe compte des magasins Colruyt et des stations de carburant DATS 24, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa et PointCarré. Jims exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Newpharma est la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023) et Dreamland. Le groupe emploie plus de 32.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,8 milliards en 2022/23. La SA Colruyt Group est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	93.841.067,35
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	2.538.526,96
Etablissements de crédit	8841	91.302.540,39
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	93.841.067,35
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	435.191.799,15
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	250.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	7.980.138,66
Etablissements de crédit	8842	177.211.660,49
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	435.191.799,15
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	55.000.000,00
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	55.000.000,00
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	55.000.000,00

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges 9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société 9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	28.095.308,22
Dettes fiscales estimées	450	13.130.854,41

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	160.646.989,54

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Recettes à reporter	8.838.181,70
Intérêts à payer	2.412.179,82
Autres (incendie, groupe, assurance hospitalisation, assurance revenu garanti)	1.343.255,71
.....	

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Voir C-Cap 6.20		4.254.284.170,47	7.467.200.746,08
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
Voir C-Cap 6.20		4.254.284.170,47	7.467.200.746,08
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	18.319.116,72	32.201.620,60
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	4.320	24.923
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	11.459,7	18.760,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	15.851.423	25.676.610
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	481.763.920,19	686.789.418,90
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	108.765.060,14	163.175.900,49
Primes patronales pour assurances extralégales	622	14.145.983,95	14.713.189,92
Autres frais de personnel(+)/(-)	623	20.593.687,10	31.032.138,23
Pensions de retraite et de survie	624	211.447,55	413.904,67

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635	-85.483,39	-413.010,19
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	944.985,22	1.744.018,11
Reprises	9113	2.054.888,98	1.336.916,44
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	445.125,42	430.290,96
Utilisations et reprises	9116	377.463,01	1.667.971,85
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.546.517,30	1.848.033,99
Autres	641/8	19.325.095,26	810.386,63
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	17	341
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	161,4	332,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	293.734	605.540
Frais pour la société	617	8.818.164,60	16.956.651,99

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	7.347,26	85.781,26
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
Remises de paiement obtenues		135.190,65	450.549,13
Différences d'arrondi/de paiement (Passif)		35.666,00	83.027,68
Autres revenus financiers		1.866.256,29	475.503,33
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	74.838,74	
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	-58.291.698,88	46.679.154,49
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655	51.022,13	44.783,50
Autres			
Frais bancaires		469.393,51	592.318,57
Arrondissement/différences de paiement (actif)		53.496,47	165.713,85
Autres frais financiers		2.226.211,69	1.304.118,05

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	38.091.241,44	1.783.974.637,57
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.543.358,84	1.808,17
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.543.358,84	1.808,17
Produits financiers non récurrents	(76B)	36.547.882,60	1.783.972.829,40
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	36.547.882,60	176.062.044,85
Autres produits financiers non récurrents	769		1.607.910.784,55
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	37.591.442,30	83.627.836,40
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	1.599.728,23	3.469.476,56
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles ...	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.599.728,23	3.469.476,56
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	35.991.714,07	80.158.359,84
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	35.941.714,07	9.051.276,98
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	50.000,00	71.107.082,86
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	21.683.840,30
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	19.020.403,03
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	2.663.437,27
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	1.517,33
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	1.517,33
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Dépenses non déductibles	(+)/(-)	-8.172.224,03
Réserves exonérées d'impôt	(+)/(-)	2.000.000,00
Contrôles fiscaux d'impact	(+)/(-)	4.227.041,49
Dépenses déductibles et éléments non imposables	(+)/(-)	-1.157.231.382,83
Déduction pour IDE	(+)/(-)	-588.842.599,71
Socialement passif	(+)/(-)	-236.808,63
Déduction pour innovation	(+)/(-)	-5.792.702,16
Déduction pour investissement	(+)/(-)	-4.151.916,05
Compensation du résultat de l'établissement stable	(+)/(-)	92.933.208,20

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

	Exercice
.....	
.....	
.....	
.....	

Sources de latences fiscales

	Codes	Exercice
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
.....		
.....		
Latences passives	9144	3.875.174,65
Ventilation des latences passives		
Passif social (cumul des trois derniers exercices)		3.875.174,65
.....		
.....		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A la société (déductibles)	9145	300.950.631,46	473.925.034,40
Par la société	9146	387.494.663,75	724.414.111,02

Montants retenus à charge de tiers, au titre de
Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9147	78.993.266,31	108.248.653,49
9148	25.081.193,08	17.067.618,75

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ		
POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés
 Montant de l'inscription
 Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91712	
91722	

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91812	
91822	

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91912	
91922	

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu
 Le montant du prix non payé

92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

.....

Codes	Exercice
	
	
	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

.....

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Pour les litiges en cours, veuillez vous référer aux notes aux états financiers consolidés de Colruyt Group.

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

L'entreprise offre divers avantages postérieurs à l'emploi, notamment des polices d'assurance de groupe souscrites auprès d'un assureur externe sous la forme de régimes à cotisations définies avec des rendements minimums garantis par la loi, des avantages au titre du régime de chômage avec prime d'entreprise (SWT) et des primes d'adieu.

Mesures prises pour en couvrir la charge

- Selon les calculs actuariels, à la fin de l'exercice, la société a les engagements suivants en vertu de la norme IAS19 :
- Régimes à cotisations définies avec rendement minimum garanti légal (passif net) : 14 418 393,08 euros
 - Plan de chômage avec prime d'entreprise : 1 890 708,05 euros
 - Avantages postérieurs à l'emploi : 545 748,73 euros

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

.....

.....

.....

.....

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....

.....

.....

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Garanties bancaires - passives
Les engagements applicables ont été respectés
Contrats en cours
.....

Exercice
22.150.686,19
.....
44.373.465,81
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	4.415.044.622,69	7.231.754.771,82
Participations	(280)	3.533.745.901,57	5.651.754.771,82
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	881.298.721,12	1.580.000.000,00
Créances	9291	311.143.888,86	334.554.453,61
A plus d'un an	9301	3.441.497,57	2.673.799,15
A un an au plus	9311	307.702.391,29	331.880.654,46
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	798.916.504,73	4.143.250.548,27
A plus d'un an	9361		3.750.096.750,23
A un an au plus	9371	798.916.504,73	393.153.798,04
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	999.180.614,38	109.364.595,56
Produits des actifs circulants	9431	51.125.284,06	24.523.547,46
Autres produits financiers	9441	1.848.723,37	16,91
Charges des dettes	9461	83.932.515,50	137.202.050,53
Autres charges financières	9471	5.328,81	50.567,97
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293	2.597.112,49	29.321,48
9303		
9313	2.597.112,49	29.321,48
9353	8.653.965,94	124.282,14
9363		
9373	8.653.965,94	124.282,14
9383		
9393		
9403		
9252	254.097.713,16	627.661.250,13
9262	249.218.918,18	624.334.352,64
9272		
9282	4.878.794,98	3.326.897,49
9292		231.051,06
9302		
9312		231.051,06
9352		360.628,26
9362		
9372		360.628,26

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

L'entreprise effectue principalement des transactions avec des parties liées qui font partie intégrante d'un groupe.

Conformément à l'AR du 29 avril 2019, ces transactions ne doivent pas être incluses dans cette note. Les autres transactions avec des parties liées ne sont pas significatives par rapport aux états financiers dans leur ensemble.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

.....

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	3.539.723,09
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	95.309,82
95061	19.500,00
95062	
95063	180.300,00
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 3:65, §4 et §5 du Code des sociétés et des associations

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	1.069.888,00
95071	57.100,00
95072	
95073	190.900,00
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation des sociétés appartenant au Colruyt Group selon les normes comptables belges (BGAAP)

A. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du art. 3:6 (et conformément aux dispositions visées dans cet article), de l'A.R. du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation sont appliquées de manière systématique et n'ont pas été modifiées de façon substantielle par rapport à l'an dernier.

Le compte de résultats n'est pas influencé de façon importante par des produits ou charges imputables à un autre exercice.

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées en euros au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

À la clôture, tous les actifs et passifs monétaires basés sur des transactions en devises étrangères sont convertis au cours de clôture à cette date.

Les profits et pertes résultant de transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont portés au compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et évalués sur la base des coûts historiques sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à leur juste valeur sont convertis en euros aux taux en vigueur à la date de la détermination de la juste valeur.

B. Règles d'évaluation spécifiques

BILAN

Actif

Frais d'établissement

Tous les frais d'établissement sont portés à l'actif conformément à l'art. 3:36 de l'A.R. du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations. Les frais d'établissement font l'objet d'un amortissement linéaire sur cinq ans. Chaque année, le Conseil d'administration peut décider d'accélérer l'amortissement des frais d'établissement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles peuvent comporter :

- Frais de recherche et de développement
- Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques, etc.
- Goodwill et plus-values d'apport
- Logiciels développés

Les immobilisations incorporelles comportent également les logiciels développés en interne, qui sont évalués à leur coût de revient. Les logiciels développés en interne sont présentés comme immobilisations incorporelles lorsque ces actifs sont appelés à générer des produits futurs. Les coûts des logiciels développés en interne englobent tous les frais de développement directs et

indirects.

En règle générale, les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur cinq ans, à l'exception des programmes de groupe. Les programmes de groupe sont amortis sur une période de 3, 5, 7 ou 10 ans, en fonction de leur durée de vie estimée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des réductions de valeur spécifiques. Le coût d'acquisition des immobilisations générées en interne englobe le coût direct des matières premières ainsi que les coûts salariaux directs et une part raisonnablement imputable des coûts de production indirects.

Les frais de réparation ou de remplacement d'un élément d'une immobilisation corporelle ne sont activés que a) si le prix d'acquisition de l'actif peut être déterminé de manière fiable et b) que les dépenses sont appelées à générer un avantage économique futur. Les frais qui ne répondent pas à ces conditions sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultats.

Les amortissements sont comptabilisés sur la base d'un plan d'amortissement établi par le Conseil d'administration, individualisé par type d'investissement.

Dans les grandes lignes, la durée d'utilité estimée est déterminée comme suit :

- terrains	illimitée
- constructions	maximum 30 ans
- agencements immobiliers	9 à 15 ans
- agencements mobiliers, machines, outillage, mobilier et matériel roulant	3 à 20 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans

L'amortissement des nouveaux investissements sera calculé selon la méthode linéaire à partir du 1er janvier 2020.

L'année d'acquisition, les actifs sont amortis à partir du premier jour du mois suivant l'acquisition, ou durant le mois de l'acquisition. En fonction de la date d'acquisition, on amortira la moitié ou la totalité d'un mois :

- Acquisitions ayant lieu avant le 15 du mois : Amortissement à partir du 1er jour du mois de l'acquisition
- Acquisitions ayant lieu après le 15 du mois : Amortissement à partir du 15 du mois de l'acquisition (Le premier amortissement couvre donc la moitié d'un mois et non un mois complet)

Les immobilisations détenues en emphytéose, location-financement ou droits similaires sont évalués conformément à l'article 3 :40 de l'A.R. du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Les amortissements sont calculés suivant les durées d'amortissement qui s'appliquent aux investissements propres en immobilisations du même type.

Immobilisations financières

Les participations, les titres à revenu fixe, les actions et parts sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur d'apport, sous déduction éventuelle des réductions de valeur comptabilisées en cas de moins-value durable, justifiée par la situation, la rentabilité ou les prévisions de la société dans laquelle les participations sont détenues. Les réductions de valeur font l'objet d'une reprise si la valeur estimée est supérieure à la valeur comptable et pour autant que la différence soit de nature durable.

Les frais accessoires d'acquisition ne sont pas portés à l'actif et sont donc pris en charge par le

compte de résultats.

Le portefeuille réserve de participations, titres à revenu fixe, actions et parts détenus est basé sur le principe du « First In First Out » (FIFO).

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Les en-cours de fabrication et les commandes en cours d'exécution sont évalués à leur coût de revient, compte tenu du degré d'avancement. Le coût de revient est calculé selon la méthode intégrale.

Le coût d'acquisition des stocks est basé sur le principe « first in, first out » (fifo) et couvre les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les coûts liés au transport et au stockage, moins les remises et les rabais obtenus des fournisseurs.

Commandes en cours d'exécution

Par « Commandes en cours d'exécution », il faut entendre les travaux qui sont exécutés et les marchandises qui sont produites sur commande, qualifiés couramment de « travaux en cours » dans le langage d'entreprise.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient majoré de la marge bénéficiaire acquise (comptabilisation à l'avancement), pour autant que le bénéfice soit devenu raisonnablement certain. Les projets dont la rentabilité ne peut être estimée correctement sont évalués à leur coût de revient (comptabilisation à l'achèvement).

Outre toutes les dépenses directement liées à des projets spécifiques, le coût de revient comprend une part des coûts indirects fixes et variables encourus dans le cadre des activités régies contractuellement, sur la base d'une capacité de production normale.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances commerciales et autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des provisions nécessaires pour les montants considérés comme non recouvrables par la société.

Placements de trésorerie

La rubrique « Placements de trésorerie » comprend les actions acquises à titre de placement de trésorerie, les actions propres, les titres à revenu fixe et les dépôts à terme.

Une réduction de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Lorsqu'une réduction de valeur sur les actions propres acquises est actée, un montant équivalent est transféré directement de la réserve indisponible à un compte de réserve disponible.

Lors de la distribution ou la vente d'actions propres, le principe du « first in, first out » (fifo) est appliqué.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les soldes bancaires.

Les équivalents de trésorerie se composent principalement des comptes à terme immédiatement exigibles, et qui ne comportent aucun risque matériel de réduction de valeur.

Comptes de régularisation

Les charges à reporter englobent les prorata de charges exposées au cours de l'exercice clôturé mais qui sont à rattacher à l'exercice ultérieur.

Cette rubrique comprend aussi les produits acquis à rattacher à l'exercice clôturé mais qui n'échoiront qu'au cours de l'exercice ultérieur.

Passif

Contribution / Capital

Le poste « Capital » englobe l'apport réel de capital et est évalué à sa valeur nominale.

Subsides en capital

Les subsides en capital perçus font l'objet d'une réduction au rythme des amortissements des immobilisations auxquels ils se rapportent et en tenant compte de l'incidence de l'impôt.

Provisions et impôts différés

Pour tous les risques et charges auxquels la société est exposée, et en tenant compte d'éventuelles prévisions futures, les risques de pertes ou de charges sont systématiquement provisionnés ou au besoin repris.

Des provisions sont entre autres constituées pour les pensions, les gros entretiens, les litiges en cours ainsi que des risques et charges divers.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que l'intention de procéder à des restructurations existe, que la mise en œuvre de la restructuration ait commencé ou qu'elle ait été annoncée publiquement.

Des provisions environnementales sont constituées conformément aux obligations légales et à la politique environnementale de la société.

Des provisions pour engagements de garantie sont comptabilisées pour les produits vendus qui sont toujours sous garantie à la date de clôture, sur la base des chiffres historiques en matière de réparation et de remplacement.

En ce qui concerne les contrats à perte, une provision est comptabilisée au bilan à hauteur de la différence entre les frais inéluctables en vue de l'exécution des obligations du contrat et les bénéfices attendus du contrat.

Les impôts différés sont calculés sur les subsides en capital perçus et sur les plus-values réalisées sur les immobilisations corporelles.

Frais de personnel et autres avantages sociaux

Les plans de pension de la société sont des plans à cotisations définies. En Belgique, les régimes à cotisations définies sont tenus de garantir un rendement minimum. Dans la mesure où le rendement prescrit par la loi est suffisamment garanti par l'organisme d'assurance, la société n'a pas d'autres obligations de paiement envers cet organisme que les cotisations comptabilisées dans le compte de résultats de l'exercice durant lequel elles sont exigibles. Dans ce cas, les plans de pension sont donc comptabilisés comme plans de pension à cotisations définies.

Le chômage avec complément d'entreprise est considéré comme un indemnité résultant d'une mesure d'encouragement au départ volontaire à la pension. Les provisions pour chômage avec complément d'entreprise équivalent à la valeur actuelle des contributions futures affectées au chômage avec complément d'entreprise en cours.

N°	0400.378.485	C-Cap 6.19
----	--------------	------------

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation

Cette rubrique comprend d'une part les prorata de charges à rattacher à l'exercice clôturé mais qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur.

D'autre part, ce poste comprend également le prorata des produits à reporter qui ont déjà été encaissés mais qui doivent être rattachés à un exercice ultérieur.

COMPTE DE RÉSULTATS

Produits

Chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises est comptabilisé au compte de résultats lorsque la propriété des marchandises concernées a été transférée et qu'il existe une certitude que les marchandises ne seront plus restituées, que le montant du chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société et que les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Chiffre d'affaires provenant de la prestation de services

Le chiffre d'affaires provenant de la prestation de services est toujours porté au compte de résultats au terme du projet (et donc pas au prorata de l'achèvement de ces services à la date de clôture).

Produits et charges de locations

Les revenus locatifs sont comptabilisés en autres produits d'exploitation selon la méthode linéaire pendant toute la durée de la location.

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés linéairement en charges pendant toute la durée du contrat.

Remises de fin d'année et interventions publicitaires

Les remises de fin d'année sont toujours déduites des achats de marchandises.

Les interventions publicitaires reçues de fournisseurs sont soit comptabilisées en déduction des achats de marchandises auxquelles elles se rapportent, soit comptabilisées comme autres produits d'exploitation si elles ne peuvent pas être attribuées de manière univoque aux marchandises.

Achats de marchandises

Les escomptes reçus de fournisseurs sont comptabilisés en déduction de la rubrique « Achats marchandises ».

Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les dividendes et les intérêts à recevoir sur les placements. Les dividendes sont portés au compte de résultats au moment de leur attribution. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans la mesure où ils ont été acquis et sur la période à laquelle ils se rapportent.

N°	0400.378.485	C-Cap 6.19
----	--------------	------------

Les charges financières comprennent les intérêts sur les prêts contractés, les intérêts sur les paiements des contrats de location-financement ainsi que les divers frais bancaires. Toutes les charges financières sont comptabilisées à la date à laquelle elles sont encourues.

Transfer Pricing

Les prix des transactions entre filiales, entreprises liées et coentreprises sont déterminés sur une base rationnelle et objective.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

L'entreprise est membre de l'unité TVA Colruyt Group avec le numéro de TVA BE0893.707.025.

Les chiffres de l'exercice 2023-24 ne sont pas comparables à ceux de l'exercice 2022-23 pour la raison suivante :

Au cours de l'exercice 2023-24, d'importants remaniements ont eu lieu au sein de Colruyt Group SA. Ainsi, les activités de Food Retail ont été transférées à une filiale distincte, Colruyt Food Retail SA, par le biais d'un apport d'activité. En outre, les activités des sociétés du groupe Colruyt Group Services SA et Finco SA ont été intégrées dans Colruyt Group SA. L'objectif de cette restructuration était de centraliser toutes les activités du groupe par domaine d'activité ("Alimentation", "Non-alimentaire", "Santé & Bien-être" et "Energie") et de concentrer les différentes activités de service et de soutien du groupe au sein de la société mère Colruyt Group SA. Il est important de souligner que ces transactions ont eu lieu au cours de l'exercice 2023-24, de sorte qu'une comparaison avec les chiffres de l'exercice 2022-23 ne serait pas représentative.

Notes relatives à VOL cap 6.10 :

Pour le chiffre d'affaires par catégorie d'activité et par marché géographique, veuillez vous référer aux notes des états financiers consolidés de Colruyt Group NV.

Note au VOL-cap 6.14 litiges en cours :

Pour les différends en cours, nous renvoyons à l'annexe aux comptes consolidés de Colruyt Group.

Produits de la vente de marchandises à la filiale Walcodis SA et frais de rachat :

Conformément à l'article 24 de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, les produits de la vente de marchandises à la filiale Walcodis SA et les frais résultant du rachat par Colruyt Group SA de ces marchandises à des fins de revente sont compensés.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS
--

Voir page suivante

COLRUYT GROUP**Société anonyme****Edingensesteenweg 196****Halle 1500****TVA : BE 0400.378.485****(Ci-après la « Société »)****RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31/03/2024, ÉTABLI LE 17/06/2024**

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de l'exercice 2023/24 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels clôturés au 31 mars 2024.

Le 10 octobre 2023, la dénomination de la SA Éts Fr. Colruyt a été modifiée en SA Colruyt Group par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires. La nouvelle dénomination est liée au rôle et à la fonction de la SA Colruyt Group en tant que société mère du groupe, qui fournit un large éventail d'activités de prestations de services et de soutien au groupe aux filiales de Colruyt Group.

Le 1^{er} octobre 2023, les activités de commerce de détail alimentaire de la SA Colruyt Group ont été transférées vers une filiale distincte, à savoir la SA Colruyt Food Retail, par le biais d'un apport de branche d'activité. Au 1^{er} octobre 2023, les activités des sociétés du groupe SA Colruyt Group Services (services de soutien du groupe en matière d'IT, de RH, de Finance, de Marketing, de Contact Center, etc.) et SA Finco (la société de financement interne de Colruyt Group) ont également été intégrées dans la SA Colruyt Group par le biais de fusions.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une réorganisation et d'une simplification de la structure juridique de la société, visant à centraliser toutes les activités du groupe par domaine (« Food », « Non-Food », « Santé & Bien-être » et « Énergie ») et à centraliser le large éventail d'activités de prestations de services et de soutien au groupe dans la société mère SA Colruyt Group.

Les transactions susmentionnées ont eu lieu au cours de l'exercice 2023/24 si bien qu'une comparaison avec les chiffres de l'exercice 2022/23 n'est pas représentative.

1. Développement de l'entreprise, résultats et position de la Société**1.1 Commentaire sur les comptes annuels****1.1.1 Commentaire sur les principaux postes du compte de résultats****a) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires s'élève à 4.254.284.170,47 EUR.

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires a diminué de 3.212.916.575,61 EUR, contre 7.467.200.746,08 EUR l'exercice précédent. Ce changement s'explique par le transfert des activités de commerce de détail alimentaire vers la SA Colruyt Food Retail le 1^{er} octobre 2023.

b) Résultats financiers

Les produits financiers s'élèvent à 1.686.360.561,02 EUR.

Les produits financiers se rapportent principalement aux plus-values de fusion réalisées à la suite des fusions silencieuses de la SA Finco et de la SA Colruyt Group Services dans la SA Colruyt Group et aux dividendes perçus de la SA Virya Energy (après la vente des actions de la SA Parkwind).

Les charges financières s'élèvent à 80.195.524,23 EUR.

Les charges financières comprennent principalement des intérêts sur des emprunts contractés auprès de sociétés du groupe et de tiers (dont l'emprunt obligataire de 250.000.000,00 EUR émis en février 2023).

c) Bénéfice avant impôts

Le bénéfice avant impôts est de 1.752.002.744,93 EUR et s'explique en grande partie par les produits financiers (plus-values de fusion et dividendes perçus de la SA Virya Energy).

d) Résultat après impôts

Le bénéfice après impôts de l'exercice s'élève à 1.732.745.325,92 EUR.

L'évolution de l'effectif a été traitée dans le bilan social.

1.2 Affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice à affecter :	1.732.745.325,92	EUR
Bénéfice reporté de l'exercice précédent :	2.882.265.212,05	EUR
Bénéfice à affecter :	4.615.010.537,97	EUR

<u>Nous vous proposons d'affecter ce solde bénéficiaire comme suit :</u>		
Dotation à la réserve légale :	881.406,50	EUR
Distribution de dividendes :	297.397.989,97	EUR
Participation aux bénéfices :	2.863.962,93	EUR
Transfert aux réserves :	152.669.985,72	EUR
Report à l'exercice suivant :	4.161.197.192,85	EUR
Total :	4.615.010.537,97	EUR

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 25 septembre 2024 d'approuver un dividende brut total de 2,38 EUR par action. Il comprend le dividende brut ordinaire pour l'exercice 2023/24 de 1,38 EUR à verser à partir du 1^{er} octobre 2024, en plus du dividende intérimaire de 1,00 EUR brut versé le 22 décembre 2023.

Contre remise du coupon n° 15 de l'action Colruyt, les actionnaires percevront un dividende net de 0,966 EUR sur le dividende brut ordinaire de 1,38 EUR, déduction faite du précompte mobilier de 30%.

Pour les actionnaires étrangers, le montant du dividende net peut diverger, en fonction des traités de double imposition conclus entre la Belgique et les différents pays. Les attestations nécessaires doivent être en notre possession le 11 octobre 2024 au plus tard.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de rendre le dividende payable à partir du 1^{er} octobre 2024, sur présentation du coupon n° 15 aux organismes financiers.

1.3 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

La SA Colruyt Group fait partie de Colruyt Group.

Pour la description complète des risques auxquels Colruyt Group est exposé, la manière dont Colruyt Group gère ces risques et pour une description des passifs éventuels, nous faisons référence au rapport annuel consolidé 2023/24 de Colruyt Group (www.colruytgroup.com).

Conséquences financières de l'environnement macroéconomique

Colruyt Group est touché par les conséquences macroéconomiques incertaines, donnant lieu à des effets (in)directs sur les états financiers :

- Augmentation des revenus, des coûts opérationnels et des coûts des marchandises vendues suite à la hausse de l'inflation ;
- Augmentation des avantages du personnel due à l'indexation automatique des salaires en Belgique ;

- Compte tenu du climat actuel en matière de taux d'intérêt, le risque existe que les emprunts à court terme soient refinancés à un taux d'intérêt plus élevé.

Colruyt Group continue de surveiller de près et d'évaluer les conséquences macro-économiques ainsi que leurs conséquences sur les opérations et la chaîne d'approvisionnement et, dans la mesure du possible, prend les mesures nécessaires pour limiter l'impact de ces événements et les conséquences (in)directes. Colruyt Group examine au cas par cas s'il est opportun de couvrir le risque de taux d'intérêt sur les emprunts existants (ou futurs). Cela peut se faire soit en contractant des emprunts à plus long terme à un taux d'intérêt fixe, soit par le biais d'un produit financier dérivé.

Climat

Dans le cadre de la définition et du suivi des risques ayant un impact sur les états financiers, Colruyt Group tient également compte de l'effet des risques opérationnels éventuels découlant du climat, tels que décrits dans la partie Corporate Governance « Gestion des risques et contrôle interne » et conformément aux ambitions définies dans la partie Corporate Sustainability.

Les inondations et les fortes pluies constituent les principaux risques physiques potentiels liés au changement climatique. Sur la base d'une analyse approfondie, nous partons du principe qu'il n'y a pas d'impact financier significatif sur les activités de Colruyt Group et qu'il n'y a pas de scénario raisonnable dans lequel des pertes de valeur supplémentaires sont nécessaires. Il existe un risque raisonnable d'impact, dû aux inondations et aux fortes pluies, sur quelques-uns de nos actifs individuels ; ces bâtiments ont été identifiés et les mesures nécessaires sont prises pour limiter au maximum le risque et l'impact. En ce qui concerne les autres risques climatiques, une étude récente à l'horizon 2050 confirme que l'impact ne serait pas significatif. Pour ce qui est des bâtiments qui auraient un impact critique sur l'ensemble des processus de l'entreprise, les plans de continuité nécessaires ont été établis et font régulièrement l'objet de tests. De ce fait, l'impact sur les processus généraux de Colruyt Group resterait limité.

Les ambitions en termes de durabilité et les plans d'action, y compris les « aspects liés au climat », font l'objet d'une surveillance et de rapports réguliers. En ce qui concerne les investissements de Colruyt Group afin de réaliser ces ambitions, la durée de vie de ces investissements et des actifs qu'ils remplacent est suivie attentivement et adaptée si nécessaire.

2. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Outre les événements décrits au sous-titre 1.3, aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société

Nous n'avons connaissance d'aucune circonstance susceptible d'influencer notablement le développement de la Société.

4. Travaux en matière de recherche et de développement

Les travaux de recherche et de développement se concentrent principalement sur le développement de logiciels propres et d'applications et de techniques en matière d'énergies renouvelables.

5. Succursales

La Société possède une succursale au Luxembourg.

6. Conflits d'intérêts / transactions avec des parties liées

Le Conseil d'administration a pris la décision suivante dans le cadre de laquelle l'article 7:96 et l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations étaient d'application :

1. Vente d'actions de la SA DATS 24 à la SA Virya Energy

Le 1^{er} juin 2023, la SA Colruyt Group a décidé de transférer 100% des actions de la SA DATS 24 vers la SA Virya Energy, une société liée de la SA Colruyt Group et de la SA Korys Investments. La SA Korys Investments est la société d'investissement de la famille Colruyt et est à son tour une filiale à 100% de la SA Korys, l'actionnaire de référence de la SA Colruyt Group.

À la lumière de la transition énergétique, la SA Virya Energy souhaite renforcer sa compétitivité en concentrant ses activités et son expertise avec celles de DATS 24. Dans le cadre de sa stratégie à long terme, Colruyt Group entend proposer à ses clients une offre durable dans quatre domaines, dont le domaine « Énergie » qui met l'accent sur les énergies vertes et renouvelables.

Cette transaction relève du champ d'application de la procédure prévue à l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations. Un comité composé des 3 administrateurs indépendants de la Société a émis un avis favorable sur l'opération étant donné qu'elle n'est pas de nature manifestement abusive et qu'il est improbable qu'elle entraîne des préjudices pour la Société qui ne sont pas compensés par les avantages liés à l'opération pour la Société.

Le Conseil d'administration a décidé de se rallier à l'avis du comité et d'approuver l'opération. Pour l'intégralité du procès-verbal du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2023, nous renvoyons au rapport annuel de Colruyt Group pour l'exercice 2023/24 au point 2.3.1. « Transactions faisant l'objet de l'application de la réglementation en matière de conflits d'intérêts » dans le chapitre Corporate Governance.

2. Vente d'actions de la SA Virya Energy à la SA Korys Investments

Le 25 mars 2024, la SA Colruyt Group a vendu environ 30% de sa participation dans le holding énergétique SA Virya Energy à la SA Korys Investments. À la suite de cette transaction, la participation de la SA Colruyt Group dans la SA Virya Energy diminue d'environ 60% à 30%.

Cette transaction relève du champ d'application de la procédure prévue à l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations. Un comité composé des 3 administrateurs indépendants de la Société a émis un avis favorable sur l'opération étant donné qu'elle n'est pas de nature manifestement abusive et qu'il est improbable qu'elle entraîne des préjudices pour la Société qui ne sont pas compensés par les avantages liés à l'opération pour la Société.

Le Conseil d'administration a décidé de se rallier à l'avis du comité et d'approuver l'opération. Pour l'intégralité du procès-verbal du Conseil d'administration du 24 mars 2024, nous renvoyons au rapport annuel de Colruyt Group pour l'exercice 2023/24 au point 2.3.1

« Transactions faisant l'objet de l'application de la réglementation en matière de conflits d'intérêts » dans le chapitre Corporate Governance.

Conformément à l'article 7:97, §4 du Code des sociétés et des associations, nous renvoyons également aux communiqués de presse publiés à ce propos, qui peuvent être consultés sur notre site web (www.colruytgroup.com).

7. Procédure de sonnette d'alarme

Le Conseil d'administration constate que la procédure de sonnette d'alarme de l'article 7:228 du Code des sociétés et des associations n'est pas d'application et ne l'a pas été au cours de l'exercice écoulé.

8. Utilisation d'instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la Société se composent des prêts bancaires et intragroupes, des découverts, des liquidités en banque et des dépôts bancaires et intragroupes à court terme, des fonds de marché monétaire et d'un emprunt obligataire émis. Le principal objectif de ces instruments financiers est de collecter des fonds pour le financement des activités de la Société et des sociétés qui y sont liées. Par ailleurs, la Société dispose également de divers autres actifs et passifs financiers, tels que les créances et les dettes, afférents directement à ses activités.

La politique de trésorerie a pour but d'assurer un accès permanent à des liquidités suffisantes ainsi que de suivre et de limiter les éventuels risques de taux d'intérêt et de change, conformément aux objectifs et aux directives définis par le Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a utilisé aucun instrument financier pertinent dans le cadre de l'évaluation de son actif, de son passif, de sa position financière et de son résultat.

9. Augmentation de capital

Le 12 décembre 2023, le Conseil d'administration, en exécution de la procuration donnée par l'Assemblée générale, a décidé une augmentation de capital de 8.814.065,00 EUR, pour le porter de 370.171.405,73 EUR à 378.985.470,73 EUR. 271.202 nouvelles actions ont été émises à la suite de cette augmentation de capital, réservée aux membres du personnel. L'augmentation de capital a eu lieu moyennant la suppression du droit de préférence des actionnaires dans l'intérêt de la Société, en faveur des membres du personnel.

10. Participation aux bénéfices des travailleurs

Le Conseil d'administration constate que la SA Colruyt Group, la société mère de Colruyt Group, peut attribuer en septembre 2024 une participation aux bénéfices aux membres du personnel des sociétés belges de Colruyt Group, dans le cadre de la loi du 22 mai 2001 relative à la participation des travailleurs au capital des sociétés et à l'établissement d'une prime bénéficiaire pour les travailleurs ainsi que de la C.C.T. du 30 juin 2023 conclue au niveau du groupe. Le cas échéant, cette participation aux bénéfices sera versée en espèces.

En outre, il peut être attribué un bonus en espèces, et ce, dans le cadre de la C.C.T. nationale 90, modifiée par les C.C.T. 90bis du 21 décembre 2010, 90/3 du 27 novembre 2018 et 90/4 du 22 février 2022 concernant les avantages non-récurrents liés aux résultats.

11. Missions particulières du commissaire

Au cours de l'exercice, des missions particulières ont été confiées au commissaire – en plus de son mandat.

12. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées lors de la clôture des comptes annuels au 31 mars 2024 ne diffèrent pas de celles appliquées lors de l'exercice précédent.

13. Gouvernance d'entreprise

La Société applique le Code 2020 en matière de gouvernance d'entreprise. On se référera à ce sujet aux titres « Gouvernance d'entreprise/administration durable » et « Comité d'audit » dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé 2023/24 de Colruyt Group tel que publié (www.colruytgroup.com), pour la déclaration relative à l'application du Code 2020 (y compris les dérogations éventuelles à ce code et les raisons fondées de ces dérogations). Cette déclaration comprend également la composition et le fonctionnement des organes d'administration et de leurs comités.

14. Déclaration relative à la politique de diversité et aux questions sociales et environnementales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption

Pour la déclaration relative aux questions sociales et environnementales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption, nous renvoyons au rapport de durabilité qui constitue une annexe numérique au rapport annuel consolidé 2023-24 de Colruyt Group tel que publié (www.colruytgroup.com).

Pour la déclaration relative à la diversité, nous renvoyons à la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé 2023/24 de Colruyt Group tel que publié (www.colruytgroup.com).

15. Rapport de rémunération

Pour le rapport de rémunération 2023/24, nous renvoyons à la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé 2023/24 de Colruyt Group tel que publié (www.colruytgroup.com).

16. Systèmes internes de contrôle et de gestion des risques

La description des principales caractéristiques des systèmes internes de contrôle et de gestion des risques de la Société est discutée dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel consolidé 2023/24 de Colruyt Group tel que publié (www.colruytgroup.com).

17. Acquisition d'actions propres

Dans le cadre du mandat délivré par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2019, Colruyt Group a racheté un total de 2.533.995 actions propres entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, pour un montant de 93.142.839,69 EUR.

Le but de ce rachat était de réduire l'excédent de trésorerie de la Société ainsi que son capital en détruisant totalement ou partiellement les actions acquises par le biais du rachat. Les rachats s'effectuent conformément aux lois et réglementations en vigueur. Le rachat a été exécuté par un intermédiaire indépendant en vertu d'un mandat discrétionnaire, ce qui permet de procéder aux rachats à la fois pendant les périodes ouvertes et fermées.

À la date du 12 décembre 2023, 7.000.000 d'actions propres ont été détruites. Au cours de l'exercice, des actions propres ont également été aliénées : (1) 18.607 actions propres ont été aliénées (vendues hors bourse à 32,50 EUR par action) à certains collaborateurs à des conditions bien définies et (2) 212.673 actions ont en outre été aliénées à une filiale sous contrôle direct dénommée SRL CGMI, contre une rémunération de 8.794.013,92 EUR.

À la fin de l'exercice, la Société détient 1.990.695 actions propres en portefeuille. Ces actions ont une valeur nominale de 76.115.370,85 EUR et représentent 1,56 % du nombre total d'actions du capital souscrit.

18. Renouvellement du mandat des administrateurs et/ou du commissaire

Le Conseil d'administration propose de renommer : la SA Korys (numéro d'entreprise 0844.198.918), dont le siège social est établi à 1500 Hal, Villalaan 96, ayant pour représentant permanent Madame Griet Aerts, pour un mandat de quatre ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2028.

Le Conseil d'administration propose de nommer au poste d'administrateur : la SRL Stefan Goethaert (numéro d'entreprise 1010.077.727), dont le siège social est établi à 2610 Anvers, Doornstraat 28, ayant comme représentant permanent Stefan Goethaert, pour un mandat de quatre ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2028.

Jef Colruyt a mis fin à son mandat d'administrateur à titre personnel au sein du Conseil d'administration en date du 6 juin 2024. En application de l'article 7:88 §1 alinéa 1 du Code des sociétés et des associations, les autres administrateurs ont procédé à la cooptation de la SRL Kriya One, ayant comme représentant permanent Jef Colruyt, en tant qu'administrateur de la Société à compter du 6 juin 2024. Le mandat viendra à échéance immédiatement après l'Assemblée générale de 2026. Le Conseil d'administration propose de faire confirmer la cooptation en tant qu'administrateur de la SRL Kriya One (numéro d'entreprise 1010.107.520), dont le siège social est établi à 1670 Pepingen, Lossestraat 9, ayant pour représentant permanent Jef Colruyt, à l'Assemblée générale du mercredi 25 septembre 2024.

La SA Korys Business Services I a informé le Conseil d'administration de la désignation de Senne Hermans en tant que représentant permanent à partir de l'Assemblée générale du 25 septembre 2024. Son mandat en tant qu'administrateur court jusqu'à l'Assemblée générale de 2025.

* *

*

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels soumis et de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour toute responsabilité découlant de l'exercice de leur mandat pendant l'exercice clôturé le 31/03/2024.

Ce document peut être signé individuellement par chaque administrateur. Le cas échéant, les originaux signés par les différents administrateurs constituent ensemble un seul et même document qui sera conservé dans les registres de la Société.

(la page à signer suit)

Ondertekend door:

8F5C25E35905414...

Nom : Kriya One SRL
Ayant pour représentante
permanente Jef Colruyt
Titre : administrateur
Date : 17/06/2024

Signed by:

02E5AE97C13B40A...

Nom : Korys Management SA
Ayant pour représentant permanent
Lisa Colruyt
Titre : administrateur
Date : 17/06/2024



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
Kouterveldstraat 7b bus 001
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
ey.com

Verslag van de commissaris aan de algemene vergadering van Colruyt Group NV over het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024

In het kader van de wettelijke controle van de jaarrekening van Colruyt Group NV (de "Vennootschap"), brengen wij u verslag uit in het kader van ons mandaat van commissaris. Dit verslag omvat ons oordeel over de balans op 31 maart 2024, de resultatenrekening van het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024 en over de toelichting, met informatie van materieel belang over de gehanteerde grondslagen voor financiële verslaggeving (alle stukken gezamenlijk de "Jaarrekening") en omvat tevens ons verslag betreffende overige door wet- en regelgeving gestelde eisen. Deze verslagen zijn één en ondeelbaar.

Wij werden als commissaris benoemd door de algemene vergadering op 28 september 2022, overeenkomstig het voorstel van het bestuursorgaan uitgebracht op aanbeveling van het auditcomité en op voordracht van de ondernemingsraad. Ons mandaat loopt af op de datum van de algemene vergadering die zal beraadslagen over de Jaarrekening afgesloten op 31 maart 2025. We hebben de wettelijke controle van de Jaarrekening van de Vennootschap uitgevoerd gedurende 8 opeenvolgende boekjaren.

Verslag over de controle van de Jaarrekening

Oordeel zonder voorbehoud

Wij hebben de wettelijke controle uitgevoerd van de Jaarrekening van Colruyt Group NV, die de balans op 31 maart 2024 omvat, alsook de resultatenrekening van het boekjaar afgesloten op die datum en de toelichting met informatie van materieel belang over de gehanteerde grondslagen voor financiële verslaggeving, met een balanstotaal van € 6.602.665.242 en waarvan de resultatenrekening afsluit met een winst van het boekjaar van € 1.732.745.326.

Naar ons oordeel geeft de Jaarrekening een getrouw beeld van het vermogen en van de financiële toestand van de Vennootschap per 31 maart 2024, alsook van haar resultaten over het boekjaar dat op die datum is afgesloten, in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundig referentiestelsel.

Basis voor ons oordeel zonder voorbehoud

We hebben onze controle uitgevoerd in overeenstemming met de International Standards on Auditing ("ISA's") die van toepassing zijn in België. Wij hebben bovendien de door International Auditing and Assurance Standards Board ("IAASB") goedgekeurde ISA's toegepast die van toepassing zijn op huidige afsluitingsdatum en nog niet goedgekeurd zijn op

nationaal niveau. Onze verantwoordelijkheden uit hoofde van die standaarden zijn nader beschreven in het gedeelte "Onze verantwoordelijkheden voor de controle van de Jaarrekening" van ons verslag.

Wij hebben alle deontologische vereisten die relevant zijn voor de controle van de Jaarrekening in België nageleefd, met inbegrip van deze met betrekking tot de onafhankelijkheid.

Wij hebben van het bestuursorgaan en van de aangestelden van de Vennootschap de voor onze controle vereiste ophelderingen en inlichtingen verkregen.

Wij zijn van mening dat de door ons verkregen controle-informatie voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel.

Kernpunten van de controle

De kernpunten van onze controle betreffen die aangelegenheden die volgens ons professioneel oordeel het meest significant waren bij onze controle van de Jaarrekening van de huidige verslagperiode.

Deze aangelegenheden werden behandeld in de context van onze controle van de Jaarrekening als een geheel en bij het vormen van ons oordeel hieromtrent en derhalve formuleren wij geen afzonderlijk oordeel over deze aangelegenheden.

Erkenning van leverancierstussenkomsten

Besloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
*handelend in naam van een vennootschap/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited



Beschrijving van het kernpunt

De Vennootschap ontvangt belangrijke bedragen aan kortingen en tussenkomsten van haar leveranciers, hoofdzakelijk voor promoties in de winkels, gezamenlijke publiciteit, introductie van nieuwe producten, en volume gerelateerde acties. Het bepalen van dergelijke kortingen van leveranciers gebeurt grotendeels op basis van de werkelijke leveranciersaankopen van de gerelateerde periode, die door de Vennootschap met de betrokken leveranciers ook worden bevestigd. Teneinde deze kortingen en tussenkomsten nauwkeurig en volledig te kunnen bepalen, is het noodzakelijk dat de directie een gedetailleerd inzicht heeft in de contractuele regelingen en in de mate waarin eventuele voorwaarden van bepaalde promotionele programma's worden vervuld. Een wijziging in deze contracten en/of voorwaarden zou een materiële impact kunnen hebben op de Jaarrekening. Om deze redenen en ook omwille van de omvang van de gerelateerde bedragen is de erkenning van de leverancierstussenkomsten een kernpunt van onze controle. We verwijzen naar toelichting VOL-kap 6.19 van de Jaarrekening voor de waarderingsregels hieromtrent.

Samenvatting van de uitgevoerde procedures

Onze auditwerkzaamheden omvatten onder andere:

- ▶ Het verkrijgen van een inzicht in de interne beheersingsprocessen rond leverancierstussenkomsten.
- ▶ Gegevensgerichte controles op de afgewikkelde leverancierstussenkomsten; deze werkzaamheden bestaan uit een steekproefsgewijze aansluiting met leverancierscontracten en / of gelijkwaardige ondersteunende documentatie zoals facturen, creditnota's, ontvangsten of bevestigingen van de verkregen leverancierstussenkomsten door de leveranciers.
- ▶ Gegevensgerichte testen met betrekking tot de juistheid en volledigheid van de openstaande leverancierstussenkomsten; deze testen omvatten het evalueren van de juistheid van de toegepaste aan- of verkoopvolumes en de toe te passen kortingspercentages door deze af te stemmen, voor een steekproef, met

Verslag van de commissaris van 29 juli 2024 over de Jaarrekening van Colruyt Group NV over het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024 (vervolg)

de onderliggende leveranciersovereenkomsten en boekhouding van de Vennootschap.

- ▶ Evaluatie van de presentatie van de leverancierstussenkomsten in overeenstemming met de waarderingsregels opgenomen in toelichting VOL-kap 6.19 van de Jaarrekening.

Bijzondere waardeverminderingen op materiële vaste activa

Beschrijving van het kernpunt

De Vennootschap baat winkels uit in België. De boekwaarde van de materiële vaste activa, heeft voor het grootste deel betrekking op de winkels en bijbehorende activa. De totale boekwaarde bedraagt € 43,9 miljoen per 31 maart 2024. De waardering van materiële vaste activa wordt beschreven in toelichting VOL-kap 6.19 van de Jaarrekening. Deze activa worden minstens één keer per jaar door het management geëvalueerd per kasstroom-genererende eenheid en onderzocht op eventuele indicaties voor bijzondere waardeverminderingen.

Deze evaluatie wordt in sterke mate beïnvloed door enerzijds de toekomstverwachtingen van de directie met betrekking tot de verwachte groei, met name van de omzet en van het bedrijfsresultaat, en door overige assumpties anderzijds, zoals de verdisconteringsvoet en lange termijn groeivoet. Een wijziging in deze assumpties of het gebruik van ongepaste toekomstverwachtingen zouden een materiële impact kunnen hebben op de Jaarrekening. Om deze redenen zijn de bijzondere waardeverminderingen op materiële vaste activa een kernpunt van onze controle.

Samenvatting van de uitgevoerde procedures

Onze auditwerkzaamheden omvatten onder andere:

- ▶ Het verkrijgen van een inzicht in de interne beheersingsprocessen rond de impairment oefening, meer specifiek het managementbeoordelingsproces van het discounted cash flow model.
- ▶ Evaluatie van de mathematische accuraatheid en conformiteit van het waarderingsmodel gebruikt door de Vennootschap met ondersteuning van een waarderingsexpert van ons kantoor.



- ▶ Evaluatie van de belangrijkste gebruikte assumpties (lange termijn groeivoet en verdisconteringsvoet) met ondersteuning van een waarderingsexpert van ons kantoor.
- ▶ Evaluatie van de redelijkheid van de geprojecteerde kasstromen alsook van de geraamde toekomstige omzetgroei en groei van het bedrijfsresultaat door een vergelijking met, en een evaluatie van, de door het bestuursorgaan goedgekeurde vooruitzichten, en een beoordeling van de historische prognosenauwkeurigheid van de Vennootschap.
- ▶ Verificatie van het bestaan van eventuele additionele aanwijzingen voor bijzondere waardeverminderingen, onder andere door het lezen van notulen van het bestuursorgaan, door een onafhankelijke evaluatie van publiek beschikbare marktgegevens, en door op regelmatige basis besprekingen te hebben met het management.
- ▶ Evaluatie van de adequaatheid en volledigheid van toelichtingen VOL-kap 6.3.1 tot en met VOL-kap 6.3.6 van de Jaarrekening.

Waardering van veranderingsprogramma's met lange termijn karakter

Beschrijving van het kernpunt

De Vennootschap investeert belangrijke bedragen aan veranderingsprogramma's met lange termijn karakter, die intern ontwikkeld worden. De boekwaarde van de geactiveerde intern ontwikkelde software bedraagt € 309,8 miljoen per 31 maart 2024. De waardering wordt beschreven in toelichting VOL-kap 6.19 van de Jaarrekening. Kosten in het kader van ontwikkelingsactiviteiten worden pas geactiveerd als aan een aantal voorwaarden is voldaan, onder andere de capaciteit van het veranderingsprogramma om toekomstige economische voordelen te genereren die groter zijn dan de gemaakte kosten.

De inschattingen van de directie met betrekking tot deze verwachte toekomstige economische voordelen zijn inherent complex. Wijzigingen in deze inschattingen of het gebruik van ongepaste toekomstverwachtingen zouden een materiële impact kunnen hebben op de Jaarrekening. Om deze redenen is de waardering van

Verslag van de commissaris van 29 juli 2024 over de Jaarrekening van Colruyt Group NV over het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024 (vervolg)

veranderingsprogramma's met lange termijn karakter een kernpunt van onze controle.

Samenvatting van de uitgevoerde procedures

Onze auditwerkzaamheden omvatten onder andere:

- ▶ Het verkrijgen van een inzicht in de interne beheersingsprocessen rond de veranderingsprogramma's met lange termijn karakter.
- ▶ Gegevensgerichte testen, op basis van steekproeven, voor elk van deze programma's aangaande het vaststellen en toerekenen van de betreffende ontwikkelingsuitgaven aan het actief.
- ▶ Evaluatie van het model gebruikt door de Vennootschap voor de bepaling van de toekomstige economische voordelen van deze programma's, in overeenstemming met de voorwaarden en van de belangrijkste onderliggende assumpties.
- ▶ Periodieke bespreking met het management van de geraamde toekomstige economische voordelen zoals vooropgesteld in de individuele business cases van de betreffende veranderingsprogramma's, en vergelijking van eerdere inschattingen met historische realisaties naderhand.
- ▶ Verificatie van het bestaan van eventuele aanwijzingen voor bijzondere waardeverminderingen, onder andere door het lezen van notulen van het bestuursorgaan en door op regelmatige basis besprekingen te hebben met het management.
- ▶ Evaluatie van de adequaatheid en volledigheid van toelichting VOL-kap 6.2.3 van de Jaarrekening.

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan voor het opstellen van de Jaarrekening

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen van de Jaarrekening die een getrouw beeld geeft in overeenstemming met het in België van toepassing zijnde boekhoudkundige referentiestelsel en met de in België van toepassing zijnde wettelijke en reglementaire voorschriften, alsook voor een systeem van interne beheersing die het bestuursorgaan



noodzakelijk acht voor het opstellen van de Jaarrekening die geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten.

In het kader van de opstelling van de Jaarrekening is het bestuursorgaan verantwoordelijk voor het inschatten van de mogelijkheid van de Vennootschap om haar continuïteit te handhaven, het toelichten, indien van toepassing, van aangelegenheden die met continuïteit verband houden en het gebruiken van de continuïteitsveronderstelling tenzij het bestuursorgaan het voornemen heeft om de Vennootschap te vereffenen of om de bedrijfsactiviteiten stop te zetten of geen realistisch alternatief heeft dan dit te doen.

Onze verantwoordelijkheden voor de controle over de Jaarrekening

Onze doelstellingen zijn het verkrijgen van een redelijke mate van zekerheid over de vraag of de Jaarrekening als geheel geen afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of van fouten en het uitbrengen van een commissarisverslag waarin ons oordeel is opgenomen. Een redelijke mate van zekerheid is een hoog niveau van zekerheid, maar is geen garantie dat een controle die overeenkomstig de ISA's is uitgevoerd altijd een afwijking van materieel belang ontdekt wanneer die bestaat. Afwijkingen kunnen zich voordoen als gevolg van fraude of fouten en worden als van materieel belang beschouwd indien redelijkerwijs kan worden verwacht dat zij, individueel of gezamenlijk, de economische beslissingen genomen door gebruikers op basis van de Jaarrekening, beïnvloeden.

Bij de uitvoering van onze controle leven wij het wettelijk, reglementair en normatief kader dat van toepassing is op de controle van de Jaarrekening in België na. De wettelijke controle biedt geen zekerheid omtrent de toekomstige levensvatbaarheid van de Vennootschap, noch omtrent de efficiëntie of de doeltreffendheid waarmee het bestuursorgaan de bedrijfsvoering van de Vennootschap ter hand heeft genomen of zal nemen. Onze verantwoordelijkheden inzake de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling staan hieronder beschreven.

Verslag van de commissaris van 29 juli 2024 over de Jaarrekening van Colruyt Group NV over het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024 (vervolg)

Als deel van een controle uitgevoerd overeenkomstig de ISA's, passen wij professionele oordeelsvorming toe en handhaven wij een professioneel-kritische instelling gedurende de controle. We voeren tevens de volgende werkzaamheden uit:

- ▶ het identificeren en inschatten van de risico's dat de Jaarrekening een afwijking van materieel belang bevat die het gevolg is van fraude of fouten, het bepalen en uitvoeren van controlewerkzaamheden die op deze risico's inspelen en het verkrijgen van controle-informatie die voldoende en geschikt is als basis voor ons oordeel. Het risico van het niet detecteren van een van materieel belang zijnde afwijking is groter indien die afwijking het gevolg is van fraude dan indien zij het gevolg is van fouten, omdat bij fraude sprake kan zijn van samenspanning, valsheid in geschrifte, het opzettelijk nalaten om transacties vast te leggen, het opzettelijk verkeerd voorstellen van zaken of het doorbreken van het systeem van interne beheersing;
- ▶ het verkrijgen van inzicht in het systeem van interne beheersing dat relevant is voor de controle, met als doel controlewerkzaamheden op te zetten die in de gegeven omstandigheden geschikt zijn maar die niet zijn gericht op het geven van een oordeel over de effectiviteit van het systeem van interne beheersing van de Vennootschap;
- ▶ het evalueren van de geschiktheid van de gehanteerde grondslagen voor financiële verslaggeving en het evalueren van de redelijkheid van de door het bestuursorgaan gemaakte schattingen en van de daarop betrekking hebbende toelichtingen;
- ▶ het concluderen van de aanvaardbaarheid van de door het bestuursorgaan gehanteerde continuïteitsveronderstelling, en op basis van de verkregen controle-informatie, concluderen of er een onzekerheid van materieel belang bestaat met betrekking tot gebeurtenissen of omstandigheden die significante twijfel kunnen doen ontstaan over de mogelijkheid van de Vennootschap om de continuïteit te handhaven. Als we besluiten dat er sprake is van een onzekerheid van materieel belang, zijn wij ertoe gehouden om de aandacht in ons commissarisverslag te



**Verslag van de commissaris van 29 juli 2024 over
de Jaarrekening van Colruyt Group NV
over het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024 (vervolg)**

vestigen op de daarop betrekking hebbende toelichtingen in de Jaarrekening of, indien deze toelichtingen inadequaat zijn, om ons oordeel aan te passen. Onze conclusies zijn gebaseerd op de controle-informatie die verkregen is tot op de datum van ons commissarisverslag. Toekomstige gebeurtenissen of omstandigheden kunnen er echter toe leiden dat de continuïteit van de Vennootschap niet langer gehandhaafd kan worden;

- het evalueren van de algehele presentatie, structuur en inhoud van de Jaarrekening, en of deze Jaarrekening de onderliggende transacties en gebeurtenissen weergeeft op een wijze die leidt tot een getrouw beeld.

Wij communiceren met het auditcomité binnen het bestuursorgaan, onder andere over de geplande reikwijdte en timing van de controle en over de significante controlebevindingen, waaronder eventuele significante tekortkomingen in de

interne beheersing die we identificeren gedurende onze controle.

We verstrekken aan het auditcomité binnen het bestuursorgaan een verklaring dat we de relevante deontologische vereisten inzake onafhankelijkheid naleven en we melden hierin alle relaties en andere aangelegenheden die redelijkerwijs onze onafhankelijkheid zouden kunnen beïnvloeden, alsook, voor zover van toepassing, de bijbehorende maatregelen die we getroffen hebben om onze onafhankelijkheid te waarborgen.

Aan de hand van de aangelegenheden die met het auditcomité binnen het bestuursorgaan besproken worden, bepalen we de aangelegenheden die het meest significant waren bij de controle van de Jaarrekening over de huidige periode en die daarom de kernpunten van onze controle uitmaken. We beschrijven deze aangelegenheden in ons verslag, tenzij het openbaar maken van deze aangelegenheden is verboden door wet- of regelgeving.

Verslag betreffende de overige door wet- en regelgeving gestelde eisen

Verantwoordelijkheden van het bestuursorgaan

Het bestuursorgaan is verantwoordelijk voor het opstellen en de inhoud van het jaarverslag, voor het naleven van de wettelijke en bestuursrechtelijke voorschriften die van toepassing zijn op het voeren van de boekhouding, alsook voor het naleven van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen en van de statuten van de Vennootschap.

Verantwoordelijkheden van de commissaris

In het kader van ons mandaat en overeenkomstig de Belgische bijkomende norm (Herzien) bij de in België van toepassing zijnde ISA's, is het onze verantwoordelijkheid om, in alle van materieel belang zijnde opzichten, het jaarverslag over de Jaarrekening, alsook de naleving van bepaalde verplichtingen uit het Wetboek van vennootschappen en verenigingen en de statuten te verifiëren, alsook verslag over deze aangelegenheden uit te brengen.

Aspecten betreffende het jaarverslag over de Jaarrekening

Naar ons oordeel, na het uitvoeren van specifieke werkzaamheden op het jaarverslag over de Jaarrekening, stemt dit jaarverslag over de Jaarrekening overeen met de Jaarrekening voor hetzelfde boekjaar, enerzijds, en is dit jaarverslag over de Jaarrekening opgesteld overeenkomstig artikels 3:5 en 3:6 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, anderzijds.

In de context van onze controle van de Jaarrekening, zijn wij tevens verantwoordelijk voor het overwegen, op basis van de kennis verkregen in de controle, of het jaarverslag over de Jaarrekening een afwijking van materieel belang bevat, hetzij informatie die onjuist vermeld is of anderszins misleidend is. In het licht van de werkzaamheden die wij hebben uitgevoerd, hebben wij geen afwijking van materieel belang te melden.

De niet-financiële informatie zoals vereist op grond van artikel 3:6, § 4 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, werd opgenomen in het jaarverslag over de geconsolideerde jaarrekening. De Vennootschap heeft zich bij het opstellen van deze niet-



financiële informatie gebaseerd op Sustainable Development Goals (hierna "SDG's"). Overeenkomstig artikel 3:75 §1, 6° van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen spreken wij ons niet uit over de vraag of deze niet-financiële informatie is opgesteld in overeenstemming met deze SDG's.

Vermeldingen betreffende de sociale balans

De sociale balans, neer te leggen overeenkomstig artikel 3:12, § 1, 8° van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen, bevat, zowel qua vorm als qua inhoud, de door de wet vereiste inlichtingen, en bevat geen van materieel belang zijnde inconsistenties op basis van de informatie waarover wij beschikken in ons controledossier.

Vermeldingen betreffende de onafhankelijkheid

Ons bedrijfsrevisorenkantoor en ons netwerk hebben geen opdrachten verricht die onverenigbaar zijn met de wettelijke controle van de Jaarrekening en zijn in de loop van ons mandaat onafhankelijk gebleven tegenover de Vennootschap.

De honoraria voor de bijkomende opdrachten die verenigbaar zijn met de wettelijke controle van de Jaarrekening bedoeld in artikel 3:65 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen werden correct vermeld en uitgesplitst in de toelichting bij de Jaarrekening.

Andere vermeldingen

- ▶ Onverminderd formele aspecten van ondergeschikt belang, werd de boekhouding gevoerd overeenkomstig de in België van toepassing zijnde wettelijke en reglementaire voorschriften.
- ▶ De resultaatverwerking, die aan de algemene vergadering wordt voorgesteld, stemt overeen met de wettelijke en statutaire bepalingen.
- ▶ Wij hebben geen kennis van verrichtingen of beslissingen die in overtreding met de statuten of Wetboek van vennootschappen en verenigingen zijn gedaan of genomen en die in ons verslag zouden moeten vermeld worden.
- ▶ Wij hebben de vermogensrechtelijke gevolgen voor de Vennootschap van de beslissingen betreffende de belangenconflicten zoals

Verslag van de commissaris van 29 juli 2024 over de Jaarrekening van Colruyt Group NV over het boekjaar afgesloten op 31 maart 2024 (vervolg)

beschreven in de besluiten van het bestuursorgaan en in het hoofdstuk 6 van het jaarverslag beoordeeld.

- ▶ In het kader van artikel 7:213 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen werd tijdens het boekjaar een interim-dividend uitgekeerd waarover wij het hierbij gevoegd verslag hebben opgesteld, overeenkomstig de wettelijke vereisten.
- ▶ Huidig verslag is consistent met onze aanvullende verklaring aan het auditcomité bedoeld in artikel 11 van de verordening (EU) nr. 537/2014.

Diegem, 29 juli 2024

EY Bedrijfsrevisoren BV
Commissaris
Vertegenwoordigd door

Eef Naessens *
Partner

* Handelend in naam van een BV

Unique sequential number of EY reports tracking database

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

100

200

202

119

.....

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein	1001	8.550,0	5.829,7	2.720,3
Temps partiel	1002	6.197,4	3.242,9	2.954,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	11.459,7	7.291,6	4.168,1

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	11.446.427	8.091.355	3.355.072
Temps partiel	1012	4.404.996	2.321.333	2.083.663
Total	1013	15.851.423	10.412.688	5.438.735

Frais de personnel

Temps plein	1021	488.817.311,75	345.840.107,17	142.977.204,58
Temps partiel	1022	136.451.339,64	68.942.057,30	67.509.282,34
Total	1023	625.268.651,39	414.782.164,47	210.486.486,92

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	8.550,0	5.829,7	2.720,3
1002	6.197,4	3.242,9	2.954,5
1003	11.459,7	7.291,6	4.168,1
1011	11.446.427	8.091.355	3.355.072
1012	4.404.996	2.321.333	2.083.663
1013	15.851.423	10.412.688	5.438.735
1021	488.817.311,75	345.840.107,17	142.977.204,58
1022	136.451.339,64	68.942.057,30	67.509.282,34
1023	625.268.651,39	414.782.164,47	210.486.486,92
1033	866.817,02	496.309,75	370.507,27

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	18.760,1	11.988,3	6.771,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	25.676.610	17.043.180	8.633.430
Frais de personnel	1023	895.710.647,54	600.470.858,68	295.239.788,86
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	2.285.769,42	1.328.293,35	957.476,07

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	18.760,1	11.988,3	6.771,8
1013	25.676.610	17.043.180	8.633.430
1023	895.710.647,54	600.470.858,68	295.239.788,86
1033	2.285.769,42	1.328.293,35	957.476,07

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)
A la date de clôture de l'exercice
Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	3.600	720	4.108,0
110	3.579	627	4.068,1
111	21	93	39,9
112			
113			
120	2.380	303	2.596,4
1200	6	2	7,6
1201	1.507	150	1.620,1
1202	414	76	465,3
1203	453	75	503,4
121	1.220	417	1.511,6
1210	3	1	3,8
1211	678	206	831,7
1212	222	107	292,9
1213	317	103	383,2
130	116		116,0
134	2.853	623	3.288,2
132	631	97	703,8
133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ
Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	161,4	
151	293.734	
152	8.818.164,60	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3.182	18.281	10.653,6
210	2.828	204	2.987,0
211	354	18.077	7.666,6
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	13.062	29.004	25.085,6
310	12.900	4.265	16.177,8
311	162	24.739	8.907,8
312			
313			
340	177	48	211,5
341	6	1	6,8
342	163	23	181,0
343	12.716	28.932	24.686,3
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5801	6.304	5811	3.819
Nombre d'heures de formation suivies	5802	96.955	5812	59.098
Coût net pour la société	5803	5.188.278,47	5813	3.174.222,93
dont coût brut directement lié aux formations	58031	5.241.375,89	58131	3.206.389,66
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	584.069,98	58132	353.833,00
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	637.167,40	58133	385.999,73

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5821	2.670	5831	1.638
Nombre d'heures de formation suivies	5822	42.124	5832	26.131
Coût net pour la société	5823	1.199.878,50	5833	743.032,50

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés	5841	107	5851	19
Nombre d'heures de formation suivies	5842	30.788	5852	2.873
Coût net pour la société	5843	313.055,89	5853	33.316,24

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	6.304	5811	3.819
5802	96.955	5812	59.098
5803	5.188.278,47	5813	3.174.222,93
58031	5.241.375,89	58131	3.206.389,66
58032	584.069,98	58132	353.833,00
58033	637.167,40	58133	385.999,73
5821	2.670	5831	1.638
5822	42.124	5832	26.131
5823	1.199.878,50	5833	743.032,50
5841	107	5851	19
5842	30.788	5852	2.873
5843	313.055,89	5853	33.316,24

CONFLITS D'INTÉRÊTS ET CONTRATS

- *Procès-verbal ou rapport spécial sur les décisions et/ou la conclusion d'une opération impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale entre un administrateur et la société et/ou sur les contrats conclus entre l'administrateur unique étant également l'actionnaire unique et la société (article 5:77, §1, article 6:65, §1, article 7:96, §1 et article 7:103, §1 du Code des sociétés et des associations)*

- *Rapport sur les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la société (article 7:231, 3ème alinéa du Code des sociétés et des associations)*

Voir page suivante



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Hal (Belgique) – 26 mars 2024 (8h15 CET)

Colruyt Group vend une partie de sa participation dans Virya Energy à Korys

Colruyt Group et la SA Korys Investments (« Korys »), la société d'investissement de la famille Colruyt, ont conclu un accord par le biais duquel Colruyt Group vend environ 30 % de sa participation dans le holding énergétique Virya Energy SA (« Virya Energy ») à Korys. À la suite de cette transaction, la participation de Colruyt Group dans Virya Energy diminue d'environ 60% à 30%.

Plans de croissance ambitieux de Virya Energy

Lors de l'Assemblée générale de Colruyt Group qui s'est tenue à la fin du mois de septembre 2023 et lors de la publication des résultats semestriels le 12 décembre 2023, Colruyt Group a annoncé qu'il étudiait la possibilité de vendre une partie de sa participation dans le holding énergétique Virya Energy SA (« Virya Energy ») à Korys Investments SA (« Korys »), la société d'investissement de la famille Colruyt.

Le 25 mars 2024, Colruyt Group et Korys ont conclu un accord par le biais duquel Colruyt Group vend à Korys environ 30% de sa participation dans Virya Energy. À la suite de cette transaction, la participation de Colruyt Group dans Virya Energy diminue de 59,94% (au 30 septembre 2023) à 30%.

L'ambition de Virya Energy est de continuer à investir dans d'autres technologies telles que l'énergie solaire et l'hydrogène, en plus de l'énergie éolienne terrestre, et de s'étendre à de nouvelles activités et à de nouvelles zones géographiques. Par cette nouvelle structure de l'actionnariat, Colruyt Group entend permettre à Virya Energy de poursuivre ses plans de croissance ambitieux. En tant que coactionnaire, Colruyt Group estime qu'il est important, d'une part, de pouvoir contribuer à cette croissance et, d'autre part, de continuer à développer ensemble le savoir-faire et l'expertise en matière de transition énergétique et d'approvisionnement en énergie verts, par exemple dans le cadre de l'ambition zéro émission du transport de marchandises du groupe d'ici 2035.

La transaction

La transaction est basée sur une valeur des fonds propres ('equity value') d'environ EUR 600 millions. À la suite de cette transaction, l'état des flux de trésorerie de Colruyt Group comprendra, durant l'exercice 2023/24, une entrée d'environ EUR 180 millions et il y aurait un effet unique limité sur le résultat net de l'exercice 2023/24. L'ensemble des effets uniques liés à Virya Energy (à la suite de la vente de Parkwind et d'une partie de la participation dans Virya Energy à Korys) sera substantiellement positif au cours de l'exercice 2023/24 et sera présenté en tant que « quote-part dans le résultat des participations prises selon la méthode de mise en équivalence ».

Après cette transaction, Virya Energy sera toujours comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence (en tant qu'entreprise associée).

Les mesures requises ont été prises dans le cadre de la réglementation en matière de conflits d'intérêts. L'annonce publique, conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code belge des sociétés et des associations, relative à la vente d'une partie de Virya Energy, figure à la page suivante.

Contact

Pour toute question concernant ce communiqué de presse ou pour toute information complémentaire, veuillez envoyer un e-mail à investor@colruytgroup.com ou à debt.investors@colruytgroup.com (spécifiquement pour les investisseurs de dettes).





COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Hal (Belgique) – 26 mars 2024 (8h15 CET)

À propos de Colruyt Group

Colruyt Group est actif dans la distribution de denrées alimentaires et de produits non alimentaires en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg, avec plus de 700 magasins en gestion propre et environ 580 magasins affiliés. En Belgique, il s'agit des magasins Colruyt Meilleurs Prix, Okay, Bio-Planet, Cru, Dreambaby, Bike Republic, Zeb, PointCarré, The Fashion Store et des magasins affiliés Spar et PointCarré. En France, le groupe compte des magasins Colruyt et des stations de carburant DATS 24, mais également des magasins affiliés Coccinelle, Coccimarket, Panier Sympa et PointCarré. Jims exploite des clubs de fitness en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Newpharma est la pharmacie en ligne belge de Colruyt Group. Solucious et Culinoa livrent des produits de foodservice et de détail à des clients professionnels en Belgique (hôpitaux, PME, Horeca...). Par ailleurs, les activités de Colruyt Group englobent les solutions d'impression et de gestion de documents (Symeta Hybrid). Colruyt Group détient également des participations, entre autres dans Virya Energy (dont fait partie DATS 24 depuis juin 2023) et Dreamland. Le groupe emploie plus de 32.000 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 10,8 milliards en 2022/23. La SA Colruyt Group est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles (COLR) sous le code ISIN BE0974256852.

À propos de Korys

Korys est la société d'investissement de la famille Colruyt, axée sur la création de valeur ajoutée durable dans 3 écosystèmes clés: le Consommateur Conscient, la Vie Saine et la Transition Énergétique. Korys atteint cet objectif en collaborant avec des entrepreneurs et des sociétés qui partagent sa vision de l'entrepreneuriat axé sur les valeurs et sur le développement durable, et en s'appuyant sur une équipe motivée de 30 professionnels en Belgique et au Luxembourg. Grâce à son dévouement, son professionnalisme et sa solide assise financière, Korys peut s'engager sur le long terme. Au cours des deux dernières décennies, Korys a constitué un portefeuille d'investissements durables d'une valeur de plus de EUR 4 milliards. Outre plus de 20 participations directes, dont Colruyt Group et Virya Energy, Korys gère également des fonds de capital investissement et des investissements dans des instruments cotés en bourse.

À propos de Virya Energy

Virya Energy est active dans le développement, le financement et l'exploitation de projets dans le secteur de la transition énergétique. La société, basée en Belgique, a été fondée fin 2019 par Colruyt Group et son actionnaire majoritaire Korys. Virya Energy est présente à travers toute la chaîne de valeur de l'énergie durable : de la production d'énergie verte en Europe via ses filiales Eoly Energy et Eurowatt, en Asie via sa filiale Sanchores et une participation majoritaire dans Constant Energy, à la distribution d'énergie avec sa filiale DATS 24, en passant par le développement de projets d'hydrogène durable avec Virya H2. Virya Energy a aussi des participations dans des sociétés de service à l'industrie offshore: GeoXYZ, DotOcean et Marlinks.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Hal (Belgique) – 26 mars 2024 (8h15 CET)

COLRUYT GROUP*Société Anonyme*

Edingensesteenweg 196

1500 Halle (Belgique)

Registre des Personnes Morales de Bruxelles (division néerlandophone) 0400.378.485

(la « **Société** »)**Annonce publique conformément à l'article 7:97, §4/1 du Code des sociétés et associations
concernant la vente de 30% des actions de Virya Energy NV par la Société à Korys Investments NV**

Lors de sa réunion du 25 mars 2024, le conseil d'administration de la Société a décidé de vendre environ 30% (i.e., 2.700.151) des actions qu'elle détient dans Virya Energy NV (« **Virya** ») à Korys Investments NV (« **Korys** ») pour un prix d'achat total de 179.636.495,80 euros (la « **Transaction** » et ce prix, le « **Prix d'Acquisition** »). Korys est une filiale détenue à 100% par Korys NV, qui contrôle la Société au sens de l'article 1:14 du Code des sociétés et associations (le « **CSA** »).

La Transaction a été signée et réalisée le 25 mars 2024. Avant la Transaction, la Société détenait environ 60% (i.e., 5.406.068) des actions de Virya, tandis que Korys détenait environ 40% (i.e., 3.613.655) des actions de Virya. A la suite de la Transaction, la Société et Korys détiennent respectivement 30% (i.e., 2.705.917 actions) et 70% (i.e. 6.313.806 actions) des actions de Virya.

La Société et Korys ont déterminé le Prix d'Acquisition sur la base d'une évaluation réalisée par un expert externe, qui a appliqué une analyse de la somme des parties, dite « sum of the parts ». Pour valoriser les filiales faisant partie du groupe Virya, différentes méthodes de valorisation ont été appliquées. Ces méthodes de valorisation comprennent, entre autres les approches des flux de trésorerie actualisés, de la valeur d'actif net, de la valeur de la transaction et du montant investi, en fonction de la filiale concernée.

Les principaux termes de la Transaction sont les suivants :

- i. **Paiement:** Le paiement du Prix d'Acquisition a eu lieu immédiatement suite à la signature de la convention de cession d'actions concernant la vente des actions Virya par la Société à Korys (la « **Convention de Cession** »). Il n'y aura pas d'ajustement du Prix d'Acquisition.
- ii. **Déclarations et garanties du vendeur:** Des déclarations et garanties limitées sont données par la Société. Ces déclarations et garanties ne concernent que les déclarations et garanties « fondamentales » et ne couvrent pas les activités de Virya.
- iii. **Clause dite « d'anti-embarrasement »:** La Convention de Cession contient une clause de protection dite « d'anti-embarrasement » au bénéfice de la Société. Cette protection implique que, sous certaines conditions, si Virya transfère sa participation dans l'une de ses filiales endéans une certaine période suivant la Transaction pour un montant supérieur à la valorisation appliquée lors de la Transaction plus une majoration, Korys complètera le Prix d'Acquisition reçu par la Société en proportion de ce qu'elle aurait autrement été en droit de recevoir.
- iv. **Pacte d'actionnaires:** La Société et Korys ont conclu un pacte d'actionnaires amendé (le « **Pacte** ») en ce qui concerne Virya, qui détermine les droits de gouvernance et de sortie des deux parties.

La Convention de Cession et le Pacte ne contiennent pas de dispositions qui s'écarteraient de ce que l'on peut attendre d'un contrat conclu entre des tiers.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Hal (Belgique) – 26 mars 2024 (8h15 CET)

Un comité de trois administrateurs indépendants de la Société a évalué la transaction comme décrite ci-dessus, conformément à l'article 7:97 du CSA, et a émis un avis écrit et motivé à ce sujet à l'attention du conseil d'administration de la Société. Dans cet avis, le comité estime que la Transaction n'est pas manifestement abusive par nature et considère qu'il est peu probable que la Transaction entraîne des inconvénients pour la Société qui ne seraient pas compensés par des avantages liés à la Transaction pour la Société. Le comité a donc émis un avis favorable sur la Transaction. Enfin, l'évaluation faite par le commissaire de la Société conformément à l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations prévoit ce qui suit : « *Sur la base de notre examen, effectué conformément à la Norme Internationale d'Examen 2410 « Examen d'Informations Financières Intermédiaires Effectué par l'Auditeur Indépendant de l'Entité », aucun élément n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que les données comptables et financières reprises dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 mars 2024 et dans l'avis des administrateurs indépendants du 24 mars 2024, tous deux établis conformément aux exigences de l'article 7:97 du Code des sociétés et des associations, présenteraient des incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Nous n'exprimons pas d'opinion sur l'adéquation ou le caractère approprié de la transaction ou sur le fait qu'elle soit légale et équitable (« pas d'avis d'équité »).* »

